

LA REVUE DU CAIRE

ORGANE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ECRIVAINS
DE LANGUE FRANÇAISE
(Section d'Egypte)

DIRECTEUR : MOHAMMED ZULFICAR BEY.

***	La «Revue du Caire» et la Guerre	539
GEORGES CATTAUI	Le Français, langue humaine .	545
ETIENNE DRIOTON	Une statue de Ramses III dans le Désert d'Almazah	557
JACQUES TAGHER	Prélude à la guere de 1939 . .	572
MARIE CAVADIA	Poèmes	584
THIBAUT-CHAMBAULT	Propos sur la littérature anima- lière	587
G. DARDAUD	Un instructeur français de l'ar- mée de Mohamed Aly	606
JEAN LE GUEVEL	Trois Ballades	627
NOUR EL AINE	Nabaoueya, la vendeuse de fro- mage blanc	630

LE PRIX LITTERAIRE DE LA REVUE DU CAIRE

La section d'Egypte de l'Association Internationale des Ecrivains de langue française, a fondé un Prix Annuel dénommé « Prix de La Revue du Caire ».

Ce prix, de cinquante livres égyptiennes, sera décerné pour 1940 au meilleur manuscrit en prose (roman, contes, essais) ou volume paru en librairie entre le 1er Janvier 1939 et le 31 Décembre 1939.

Les manuscrits devront être adressés avant le 31 Décembre 1939. Seuls les auteurs résidant en Egypte faisant acte de candidat, pourront concourir. Les œuvres présentées en manuscrit devront comporter cent cinquante pages au moins « full scap ».

Le prix sera décerné le 1er Mars 1940.

Le Jury est ainsi formé :

Président : S.E. Wacyf Ghali Pacha. — Membres : Madame Marie Cavadia ; M. Georges Dumani Bey ; M. Marcel Fort ; M. Guichard ; M. Armand Hoog ; M. Taha Hussein Bey ; Mme. Nelly Vaucher-Zananiri ; M. Gaston Wiet ; M. Mohamed Zulficar Bey.

L'abonnement à « La Revue du Caire » est de cinquante piastres égyptiennes pour l'Egypte et de soixante piastres pour l'étranger.

On est prié de s'adresser à M. Gaston Wiet, secrétaire de la Section d'Egypte de l'Association Internationale des Ecrivains de Langue Française, pour tout ce qui concerne la rédaction (5, Rue Abdel Abu Bakr — Zamalek — Le Caire), et à M. Georges Dumani bey, trésorier de l'Association, pour tout ce qui concerne l'administration (37, Rue Kasr el Nil — Le Caire).

La Revue du Caire

LA « REVUE DU CAIRE » ET LA GUERRE

Depuis que le dernier numéro de *La Revue du Caire* a paru, le monde est en guerre. C'est une fatalité terrible à laquelle on s'attendait et à laquelle font face désormais, avec une énergie indomptable et une volonté de fer, les armées sur qui repose le salut du monde et de la civilisation.

Le cœur serré, le monde assiste à la lutte que la France et la Grande-Bretagne ont assumée, précisément pour sauver le monde. Parce qu'Hitler l'a voulu, parce que quatre vingt millions d'Allemands ont fait de Hitler leur dieu, la guerre est déchainée. Des millions de vies humaines vont être sacrifiées et des catastrophes sans nom et des désastres sans limites vont bouleverser l'ordre péniblement établi dans un univers à la recherche — au prix de quels sacrifices individuels, de quelle discipline collective et de quels effets répétés — d'une paix durable et réelle.

Il faut voir les choses comme elles sont.

Pour les nations civilisées, pour les Etats où la no-

tion de l'humain a gardé son sens, la guerre est une dure nécessité. Elle n'est ni une résolution joyeuse des hommes, ni un frais présent des dieux. Inévitable décision à laquelle il faut se soumettre ! Les Puissances démocratiques vont à la guerre, sérieuses et graves, sans autre pensée que la justice, sans autre but que la sauvegarde de l'ordre sur le plan de l'humain.

Un homme est responsable du malheur universel. Il sera le grand maudit de l'histoire. Hitler, dictateur inhumain par excellence, n'est parti de la politique dictatoriale intérieure que pour arriver à la politique dictatoriale extérieure. Son rêve est la domination mondiale. Froid, méthodique, sa pensée est celle d'un ascète sans faiblesse. Un être aussi dépourvu des passions du cœur, dont l'esprit ne connaît que les sphères glacées du calcul a fait peut-être une grande Allemagne, il n'a pas fait son bonheur. Pour réaliser ses projets d'hégémonie mondiale, étendre toujours plus loin, et plus loin encore, les frontières du Reich, il n'a reculé devant rien. Il a sacrifié sa propre doctrine, il a renié ses principes, il a tendu la main à la Russie soviétique. Son autorité peut sembler encore intacte, déjà elle ne l'est plus. Le dictateur idéologique n'a pu galvaniser la volonté de toute une nation qu'en lui présentant un formulaire politique, économique et social précis : l'évangile hitlérien. On est loin de compte et on peut croire que ne tardera pas à se manifester la déception de ceux qui ont cru dans l'intangibilité du dogme naziste.

Hitler, prétendu réaliste, n'a jamais travaillé dans le réel. Il a faussé toutes les notions de l'humain en refusant à l'homme l'initiative de sa pensée, en le condamnant à la perte de sa personnalité, en le résorbant entièrement dans l'Etat, conception monstrueuse du génie dévoyé.

L'artifice psychologique a entraîné l'artifice politique. Par la méconnaissance des éléments mêmes de la vie logique, par l'opposition systématique de l'insensibilité hitlérienne à la sensibilité des démocraties, il a lassé la patience du monde. Pour l'ascète orgueilleux de Berchtesgaden le sophisme de l'espace vital et le paradoxe de la nationalité ne sont que des excuses, l'inadmissible justification de la volonté d'hégémonie.

Mais ce grand criminel n'est pas le seul. Est-il

moins criminel le peuple immense qu'il écrase de sa volonté et qui accepta de se soumettre à la mégalomanie du chef, — tout en éprouvant dans sa chair et dans son esprit les rigueurs de décisions dont aucun avantage n'est venu jusqu'ici améliorer la vie des individus, ramener la joie, la confiance et la sécurité.

Que quatre vingt millions d'hommes perdent leur sens critique et leur personnalité, qu'ils deviennent les êtres sans réflexes humains, qu'ils renoncent à leur dignité, qu'ils ne soient plus que des ersatz d'hommes et qu'ils perdent jusqu'à leur conscience, un tel peuple est un danger pour tous. Bolchévistes et nazistes doivent être mis dans le même sac, car ils procèdent d'une même doctrine, encore qu'avec des formules différentes ils aient semblé s'opposer par les manifestations verbales d'une haine injustifiée.

Pourtant, les Allemands ont connu des périodes d'intelligence et de liberté, ils ont connu des temps de haute culture et d'initiatives personnelles et ils n'ont pas toujours accepté avec une résignation imbécile la condition d'esclaves. Il faut croire cependant que la civilisation des peuples germaniques n'a jamais été, même avec la science de leurs chimistes, les rêveries de leurs poètes, l'audace de leurs philosophes, que l'alibi d'un sentiment plus sourd, plus profond, que le prétexte social à la dogmatisation du vieil instinct barbare qui poussa les Germains depuis les âges lointains de l'Europe, au culte de la force matérielle en vue de la domination des autres peuples. La guerre abhorrée par tous, ne l'est pas par eux. En moins de soixante ans, on les a vus trois fois partir en guerre (1870-1914-1939), toujours sans prétexte plausible, poussés par les instincts d'une barbarie qui ne faisait que sommeiller.

Depuis 1870 le danger fut plus marqué par l'agglutination des peuplades germaniques autour du foyer prussien. Danger qu'on n'a pas su écarter en 1918, quand on le pouvait. Danger encore plus menaçant depuis Hitler. Et pourtant ces mêmes peuplades, jadis organisées dans le cadre de petits royaumes, principautés, duchés, constituaient sur un échiquier européen mieux équilibré, autant d'Etats indépendants sans ambitions territoriales, heureux de leurs libertés respectées, appliqués au travail, amis des plaisirs simples et des rêveries

brumeuses et inoffensives. L'union de ces Etats a marqué la fin d'une sorte d'euphorie et réveillé pour un but de fausse grandeur la brute primitive.

Que peut-on espérer, que peut-on attendre d'une nation qui ne rougit pas des mensonges, des trahisons, de la déloyauté, de la folie sanguinaire de son chef ? Bien plus : qui fait siennes toutes les décisions que dicte au faux surhomme la divinité qu'il s'attribue ?

Le Dieu des chrétiens, des musulmans, des juifs, ne demande aux hommes que d'être justes, droits, bons, véritablement humains. En rivalité avec le ciel, le dieu naziste n'a que faire des sentiments d'honneur et d'humanité. Il n'invite pas ses fidèles à lever les yeux vers le pur azur, il incline les fronts vers la boue et le sang.

La guerre ! Epouvantable fléau ! Ne se réalisera-t-elle jamais le rêve d'une dernière guerre ? Les hommes ne comprendront-ils pas un jour le prix de la vie, le sens du véritable honneur, la beauté féconde de la paix ? L'ambition de l'homme s'assigne-t-elle comme but le malheur du prochain ? L'action est-elle une entreprise contre l'intelligence ? Cette guerre imposée par un homme criminel à un peuple pour qui le crime est un acte saint a, du moins, posé le problème sous son aspect réel. Civilisation et barbarie s'affrontent. Admirons que la grande nation anglaise si froide, si méthodique, si silencieuse, ennemie de l'éloquence, éprise de modération, s'exprime aujourd'hui en termes vifs, en phrases violentes et que l'excès d'une généreuse colère lui inspire les grands anathèmes et les serments absolus. On peut compter sur le bloc intangible de la volonté britannique, et que sera détruite la mauvaise force, écrasés définitivement et l'hitlérisme et ses facéties sanguinaires.

Pendant que l'émotion des Anglais se manifeste avec une chaleur inusitée du langage, les Français, dans un soudain repliement sur eux-mêmes, apparaissent étrangement calmes et lucides, fuyant le panache et l'éclat, concentrés, secrets et résolus. L'âme profonde des deux nations par un émouvant chassé-croisé, s'est unie dans le plus beau miracle de compréhension — pour le salut de l'humanité !

La civilisation est en péril, mais pour les démocraties il n'y a pas deux façons de la comprendre. Elles ne se paient plus de mots. Pour elles la vérité est plus

modeste, pour elles si la civilisation n'est pas un état de perfection absolue, c'est du moins l'état de la moindre imperfection. Or la civilisation est toujours une expression de plus haute culture. Contre les ténèbres qui enveloppent d'une menace atroce l'univers convulsé, seule la culture lutte efficacement. Là où elle décline, la voie est ouverte à une barbarie d'autant plus dangereuse qu'elle est camouflée. Qui dit culture dit : tolérance, compréhension, solidarité. Qui dit culture dit encore : liberté, responsabilité. Qui dit culture dit enfin : modération, intelligence, sensibilité.

La culture anglo-saxonne a créé cette merveille : la liberté individuelle complète et, à la fois, la discipline la plus sérieuse et la plus librement consentie. Ne cherchons pas ailleurs le secret de la grandeur britannique.

Plus près de nous, plus accessible, la culture latine sous sa forme française nous offre la somme d'une expérience dont le cycle embrasse dix siècles. Culture qui exprime le génie d'une race, paré d'élégance, de discrétion et de finesse. Il a la vivacité qui donne son éclat à la pensée aussi bien qu'au sentiment. Il a la pondération ennemie de l'excès lequel n'a jamais créé l'enthousiasme mais seulement le désordre.

Ce n'est donc plus seulement pour une meilleure délimitation de frontières ou pour le rétablissement d'un équilibre de paix que les soldats des démocraties affrontent la mort, mais pour rendre à l'homme le goût de vivre dans la sécurité de son patrimoine national et individuel, dans la liberté respectueuse de toutes les libertés sages, dans l'honneur même de sa condition d'homme.

Le salut est certain. Si longue que soit la guerre, si cruels que soient ses ravages, si grand que soit le sacrifice des hommes, nous devons avoir la certitude de la victoire. L'esprit aura raison des ténèbres par la force du bien, par la force de la volonté, par la force tout court mise au service de l'idée contre la matière. « Le progrès, disait Auguste Comte, n'est jamais que le développement de l'ordre ». Ajoutons : de l'ordre international. Car cette guerre serait inutile, les sacrifices seraient vains, toute la lutte gigantesque une pitoyable comédie, si la victoire devait encore nous apporter une paix d'idéologie, une paix réticente, une paix de faiblesse sentimentale.

Ce ne sera pas le cas cette fois, car les peuples veu-

lent être heureux. Or, il n'est pas aujourd'hui de peuple plus malheureux que le peuple allemand et des hommes moins humains que les Allemands. L'avilissement de l'individu entre les frontières exagérément élargies du Reich doit sonner le glas d'un régime et d'une philosophie dont les autres nations ont horreur. Au surplus si des gouvernements peuvent demeurer neutres, on ne conçoit pas la neutralité de l'intelligence ni de la sensibilité. Partout les hommes se sont prononcés contre l'Allemagne non seulement par le sentiment égoïste du péril commun, mais parce que, partout, on a senti que la civilisation impose une solidarité absolue et que le destin du monde se joue sur le front de guerre.

Nous avons tous, belligérants ou neutres, soldats ou civils, travailleurs manuels ou ouvriers de la pensée, un devoir à remplir en ces temps obscurs et douloureux. Chacun à sa place doit continuer sa tâche quotidienne : c'est ainsi que se maintiendra l'harmonie de l'action. *La Revue du Caire*, créée comme un moyen d'expression pour la défense d'une culture méditerranéenne poursuivra sa publication dans les limites modestes qu'elle s'est assignée. Peut-être serons-nous empêchés de le faire avec la même régularité, plusieurs de nos collaborateurs étant déjà aux armées, mais nous nous y efforcerons de notre mieux, apportant notre humble contribution aux efforts conjugués de tous les amis de la pensée libre dans un monde libre.

LE FRANÇAIS, LANGUE HUMAINE

C'est un signe éclatant de l'empire que la France exerce sur les esprits et sur les cœurs que le nombre toujours croissant des étrangers qui font de son langage leur mode d'expression familial. De toutes parts lui viennent « ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés » Et le vaste concours des hommages que reçoit aujourd'hui dans Liège le vieux parler de Montaigne témoigne éloquemment de cette universalité longtemps menacée et cependant toujours manifeste.

Si l'acte de naissance du français remonte à ce traité de Verdun qui marque, en l'an 843, le partage de l'Occident, c'est d'abord assez discrètement que le nouveau dialecte a pris la place du latin, avant de s'avérer l'intermédiaire naturel de la Chrétienté, le cri de ralliement, le verbe de l'Europe ; mais, truchement de la diplomatie, il est aussi depuis Brunet Latin, l'organe des humanistes, comme il s'affirme, avec Marie de France et Chrestien de Troyes, l'interprète et le témoin de la Chevalerie. Et quelles marques d'élection cette langue n'a-t-elle pas reçues ? François d'Assise, qui lui doit son nom et qui la tenait de sa mère, n'en faisait-il pas choix lorsqu'il s'épanchait en ses glossolalies ? Goethe ne commandait-il pas qu'on eut recours à elle quand on voulait

Rapport lu par le représentant de l'Égypte à Liège au Congrès annuel de l'Association Internationale des Écrivains de langue française.

élever sa pensée ? Et Nietzsche ne la reconnaissait-il pas pour l'instrument le plus précis de la pensée humaine ?

Sans doute, cette rigueur, qui n'exclut pas la grâce, ces vertus d'ordre, d'équilibre, de séquence, oui, cette démarche ouverte, cette mesure et cet enchaînement qui lui donnent l'attrait de l'évidence, ce besoin de géométrie et de musique que décelait Barrès, cette recherche de la bienséance et de la symétrie, cette maîtrise intellectuelle toujours sûre de l'émotion suivie et contenue, tous ces dons ont-ils maintenu la valeur exemplaire d'une culture dont la portée objective, communicable, dépasse singulièrement celle de littératures non moins riches, non moins ornées.

Cependant, on a voulu donner de cette précellence des explications diverses ; et l'on sait qu'en 1784, dans le discours toujours brillant et souvent juste qui lui valut le prix de l'Académie de Berlin, Rivarol a dénombré les causes auxquelles tient, selon lui, cette universalité. Qu'à près un siècle et demi, certaines de ses propositions aient perdu de leur force ou de leur pertinence, cela ne saurait étonner ; aussi nous permettra-t-on, pour éclairer le débat, d'examiner celles de ses conclusions qui nous paraissent caduques ou surannées. Et d'abord, nous avons peine à le suivre lorsqu'il décide que « les grands écrivains ont tout fait » et que c'est « par ses livres, par l'humeur et par l'heureuse position du peuple qui la parle » que la langue française a conquis l'empire. Nous ne jugeons pas non plus qu'elle doive à la puissance de Louis XIV la mesure la plus large de ses prérogatives. Enfin, quand Rivarol avance que c'est parce qu'ils parlent un langage « *sans mélange, toujours idéal, toujours étranger au peuple qui les environne* » que Racine et Boileau deviennent « les écrivains de tous les temps », tandis que Molière et La Fontaine, revêtant « leurs idées de toutes les formes populaires », ne sont « pour la postérité, qui ne peut les traduire, que les écrivains de leur nation », il est clair que notre auteur définit une esthétique périmée et partage en cela l'erreur la plus sensible d'un siècle qu'il a d'ordinaire dépassé. Le même reproche lui peut être adressé quand il prononce que l'on ne dit rien en vers qu'on ne puisse dire en prose ou qu'il « ne restera plus à la poésie que le langage de la raison... » Est-il besoin de souligner que l'avenir lui inflige sur tous

ces points un démenti patent ? Il eut cependant mérité d'être mieux éclairé sur la nature véritable de l'inspiration poétique, lui qui, né d'un père italien, avait entrepris de rendre en français les austères beautés de Dante Alighieri. Au contact de ce style « affamé de poésie », il eut pu, si le goût du siècle et sa propre complaisance n'eussent faussé son jugement, se montrer plus sensible aux splendeurs de Ronsard, de Shakespeare et de Milton, qu'il a traités avec mépris. Je ne m'indigne pas moins quand j'entends Rivarol affirmer que la langue française est « moins propre à la musique et aux vers qu'aucune langue ancienne ou moderne » ; que l'imagination du poète est arrêtée « par le génie circonspect de la langue », ou que le poète français doit se borner à plaire « par une élégance continue »... Tandis qu'il écrivait ces paroles sacrilèges, se doutait-il que la France était sur le point de voir éclore le génie d'un Chénier ? Et, si l'on ne peut reprocher à Rivarol de n'avoir pas prévu le grand destin lyrique que l'avenir réservait à la France, du moins eut-il dû, lui qui prisait Pascal et Rousseau, pressentir que la langue dont Théophile avait tiré, dans ses *Odes*, certains accents dignes d'Orphée et Racine, dans son *Athalie*, une voix presque prophétique, que cette langue, loin d'être condamnée à l'élégance, à la *timidité*, était prête à nous offrir un ciel neuf, une terre nouvelle.

A dire vrai, entre Rivarol et nous il n'y a pas seulement eu les Romantiques et les Symbolistes pour rendre désuète sa notion du « beau style » ; il y a eu, plus encore, ce mouvement contemporain vers la simplicité dont nous commençons seulement à connaître les effets et qui prouve d'indéniable façon que l'universalité du français, que sa clarté, que l'ordonnance stricte de son discours, que l'incorruptibilité même de sa syntaxe n'ont rien en soi d'incompatible avec l'expression des « originalités régionales ». Et si nous accordons à Rivarol qu'il est ridicule, « quand on n'a pas la naïveté, d'en emprunter les livrées », on a le droit de lui répondre, en adoptant ses propres termes, que tels de nos écrivains contemporains les plus authentiques l'ont, de par leur origine rurale ou montagnarde *retrovée dans leur âme, sans quitter leur langue*... Il n'y a chez eux nulle affectation de simpleesse ou d'ingénuité ; mais leur intonation, souvent rude ou

trainante, n'empêche pas leur pensée de jaillir du sol gaulois nette et droite vers le ciel, comme le « clocher neuf » de Chartres ou la flèche de Senlis.

Ainsi, le français que nous goûtons, que nous savourons aujourd'hui n'est plus cette langue abstraite, impersonnelle, que louait Rivarol : c'est le français de Péguy, de Claudel, de Ramuz, de Giono, une langue qui, nourrie par tant de racines, puise sa sève paysanne dans tous les vieux terroirs provinciaux et ne dédaigne la propriété des termes d'aucune technique artisanale ; une langue qui renonce la rhétorique pour habiter la vie, qui se sert des mots les plus simples, de *tons purs*, qui fuit l'abstraction cartésienne, sans pour cela cesser d'être logique ; une langue qui, rompant avec le « beau langage » mort des salons et des académies, et renouant ses liens avec les *choses*, apporte aux lettres, — comme Cézanne à la peinture, — un rajeunissement total ; une langue qui *verdoie*, avec la fraîcheur de l'herbe au matin, depuis qu'elle a baigné dans la rosée de Francis Jammes ; une langue à laquelle Supervielle a prêté l'innoncente gravité de « la Pampa qui ne connaît pas la mythologie » ; une langue qui, depuis Nerval, ne redoute plus le mystère et qui, brassée par Baudelaire, par Rimbaud, par Lautréamont, a fait « passer à l'art les frontières de l'esprit », nous accordant d'entendre s'élever du « navire sauveur » « le cœur raisonnable des anges ». N'en déplaise à Rivarol, c'est précisément dans la mesure où Rabelais et Molière s'éloignent du « bon ton » que l'étranger est sensible à leur saveur gauloise, tandis que Boileau lui semble lettre morte et qu'une élite seule peut juger Racine à son prix. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, les barbares qu'appelait Gide sont venus. Et ces barbares ont remis en l'honneur, non seulement Ronsard déjà goûté par nos pères, non seulement Villon, ce truand de génie, mais Maurice Scève méconnu depuis quatre siècles et qui, par la gravité de son vers, fut près d'être le Dante français.

A quoi tient donc, dans une Europe qui n'est plus cartésienne, la survivance d'un prestige si disputé ? C'est, selon nous, que les sources de la primauté française sont plus profondes et plus anciennes qu'on ne croit. Ce qui, dès sa naissance même, donne à cette langue une sorte de « catholicité », c'est qu'elle n'est point l'expression du

génie d'une seule race, mais le fruit, l'accord, la synthèse des trois grandes lignées dont est issue la nation française : gauloise, romaine, franque. Or, il se trouve qu'à des degrés divers ces trois éléments — le celtique, le latin, le germanique — sont, de la Vistule à l'Océan et de la Sicile à l'Ecosse, communs à toutes les nations de l'Europe occidentale, qui est l'Europe véritable. Les Hongrois et les Polonais eux-mêmes, romanisés par l'Eglise, faisaient usage du latin dans leurs Diètes. Car le Christ gagnait à Rome ce que n'avaient pu conquérir les Césars. Dans le creuset de la Gaule, tant de races ont été mêlées, malaxées et pétries, tant d'ingrédients ont été, depuis deux mille ans, assimilés — Phéniciens et Grecs de Marseille, Basques venus on ne sait d'où, Arabes et Juifs de Narbonne, Marranes de Bordeaux, Slaves exilés de Pologne ou de Russie — que le vieil idiome, toujours renouvelé et cependant le même, demeure le vrai miroir de l'Europe. Ainsi s'est articulée une diction dont l'absence d'accent n'est peut-être qu'un juste milieu : somme, interférence ou commun dénominateur de tant d'accents divers du nord et du midi. Aiguë et vive en ses arêtes, cette langue de cristal est un prisme, où tous les rais du spectre, en se fondant, recomposent la lumière blanche. Le latin ayant été la vieille souche, il était naturel, remarque Rivarol, que « ce fût à l'un de ses rejetons que l'empire appartint » ; mais pourquoi dira-t-on, le dialecte d'oïl, né dans le Parisis encore barbare, devait-il être, dès le XIII^e siècle, préféré à ceux, plus raffinés, plus souples et plus sonores, de la Provence, de la Toscane et de la Castille ? L'influence du patois de Picardie et d'Ile-de-France était-elle liée à l'autorité de la Couronne capétienne ? Son expansion soudaine, du Cotentin à la Morée et de la Tamise au Jourdain, tenait-elle au tempérament aventureux des Normands migrants ? Ou plutôt n'était-ce pas à l'esprit de la chevalerie française, à son rôle dans les Croisades, que remontait cette prépondérance ? (Et, parlant à Liège, comment pourrais-je oublier que la figure la plus haute de cette chevalerie fut votre Godefroy de Bouillon, dont l'esprit s'est si bien perpétué dans le Brabant et le Hainaut). Oui, Messieurs, c'est la valeur, c'est la courtoisie de ces Chevaliers, de ces Baudouins, de ces Amaury, de ces Renaud, de ces Tancrede, célébrés par Le Tasse et dans lesquels semblait revivre la vail-

lance légendaire de Roland, c'est cette *Geste de Dieu par les Francs* qui, dans Jérusalem et jusque dans Damiette, nous livre le secret d'une Europe déjà française.

Ainsi faisons-nous remonter au temps de St Louis, au temps des Cathédrales, *opus francigenum*, au temps des Chansons de Geste, des poèmes du cycle d'Arthur, des fabliaux et des *mistères*, cette prééminence que l'on accorde, depuis Rivarol, à la seule langue de Descartes et de Voltaire, à ce style rationnel, logique, dépouillé — plus cohérent, plus sérieux chez le premier, plus leste, plus délié chez le second — mais toujours abstrait, toujours aigu, sans mystère, sans ombre, sans sourdine, si ce n'est cette harmonie légère de l'e muet que Rivarol compare à la dernière vibration des corps sonores... Ah ! je sais bien que cette écriture inhumaine n'a rien de commun avec la parole émue d'un Pascal, avec le discours ample et contenu d'un Bossuet, rien de commun non plus avec la phrase de Racine, dont le *lyrisme*, dont la musique et la magie, pour être celés et latents, n'en ont pas moins sur l'initié le plus étrange pouvoir. Mais enfin (et Racine, qui lisait Eschyle et Rabelais, nous l'accorderait sans doute) on oublie trop que la suprématie de « notre » langue ne date pas que du règne d'un Frédéric de Prusse, et qu'un autre Frédéric II, Normand par sa mère et l'oncle de Thomas d'Aquin, se montrait déjà, dans son royaume de Naples, fervent des lettres provençales ; on oublie que, plus loin encore, un premier Frédéric, un pur Allemand celui-là, ce Barberousse, idole légendaire des Teutons, qui combattit la France et parcourut l'Europe et l'Orient, proclamait, il y a huit siècles, qu'il n'avait rien vu qui lui plût autant que le « Chevalier français » ; on oublie que, dès le XIII^e siècle, Brunet Latin, qui fut le maître de Dante, avait écrit son *Trésor* en langue d'oïl et que Marco Polo nous avait donné dans le même idiome le récit de ses voyages à travers l'Asie ; on oublie que, de la *Chanson de Roland* au *Roman de la Rose*, l'Europe entière fut nourrie de récits d'aventure qu'imaginait la France ; on oublie que ce n'est pas du « Roi Soleil » que date le rayonnement du Royaume des Lys et de sa capitale et que, si de nos jours l'*Ecole de Paris* évoque une principauté dans les arts, au temps du saint Roi Louis IX, les mêmes mots désignaient cette universalité du savoir que détenait la Sorbonne quand, parmi ses maîtres et ses

élèves, elle pouvait compter non seulement un Abélard, mais ces étrangers qui se nommaient Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Duns Scot, groupés alors autour du trône du plus juste des Princes et qui, montés avec lui sur les autels, ne cessent pas d'honorer sa couronne et de témoigner qu'à Paris, Science et Foi furent un jour unies sous la même bannière. Et ce prestige de Paris, nous ne voyons pas qu'il fût diminué dans les temps où, — basques, espagnols, néerlandais et savoyards, — Loyola, Xavier, Canisius et Favre préparaient à Montmartre leurs conquêtes spirituelles !

Comment l'Europe n'eut-elle pas parlé français quand des maîtres d'œuvre venus de France élevaient les cathédrales de Cantorbéry, d'Upsal et de Prague ; quand les rois angevins régnaient à Londres, les Amaury à Jérusalem, les Lusignan à Chyvre et en Petite Arménie, les Courtenay à Constantinople, les Guiscard en Sicile, les Capétiens d'Anjou à Naples et en Hongrie, les Capétiens de Bourgogne en Flandre et quand (le roi Georges de Grèce me le rappelait il y a quelques années) c'était en Morée que les gentilshommes normands se vantaient d'avoir l'accent français le plus pur, le vocabulaire le plus châtié ! Mais, rétorquera-t-on, le français dont vous énumérez les fastes n'était point ce même idiome que nous parlons aujourd'hui ; c'était encore cette langue naïve que Rivarol appelle « romance » ou « gauloise ». Plus lente en sa maturation que l'italien, déjà fixé par Dante, plus lente même que l'anglais formé dès le temps de Chaucer, notre prose n'atteint sa majorité qu'avec Montaigne, notre prosodie qu'avec Malherbe. Qu'importe ? Si la vie est, à travers ce qui change, la persistance de quelque chose qui ne change pas, le naturel français est déjà là tout entier dans les *Chroniques* de Joinville, dans le « Procès de Jeanne d'Arc » ou le *Testament* de Villon. En dépit des archaïsmes, le ton nous en est intelligible et familier. De Bayard à Guynemer, c'est toujours cette même France, dont le nom dit franchise et liberté et sans laquelle « le monde serait seul » : une France qui, selon Michelet, ne sera pas une race, pas un empire, mais une nation, mieux encore, une confession. Goûtons en son Avril cette première apparence un peu grêle d'un ordre lent à croître. Sous un ferment subtil, la pâte commence à lever. Goûtons ces vieux auteurs qui sont la jeunesse de la France ;

Shakespeare les aimait, lui qui cite Froissard et qui tira son inspiration de maintes ballades et romances françaises. Il est vrai que, tout en nommant la France « Soldat de Dieu », il prête aux Français quelque légèreté ; mais Giraudoux se chargerait de lui répondre qu'ils ne sont légers qu'à cause « de cette moindre densité qui les doue d'aisance, de gaieté, d'humour » ; et, je serais tenté d'ajouter, à cause de ce je ne sais quoi de piquant, de pétillant, d'acide, qui préserve à jamais les crus de ce pays de toute fadeur sucrée.

Cessons donc d'opposer la France à la France, celle d'hier à celle d'aujourd'hui. A la veille du tricentenaire de Racine, réjouissons-nous de voir que, de Rio de Janeiro à Tokio, les voix françaises sont toujours écoutées. Vivante en toutes ses lignées, la France se présente à nous — et nous l'acceptons — une et multiple : Claudel et Valéry, Bergson et Maritain, Broglie et Carrel, comme Maillol et Matisse. Osons publier qu'un tel *présent* n'est pas indigne du passé, à l'heure où, sur les rives du St Laurent, l'héritier des Plantagenet reçoit, dans la langue de Montcalm, l'hommage de ses sujets français, non moins fidèles à leurs traditions que loyaux à leur souverain ; à l'heure enfin où, réunis ici, en Belgique, par vos soins, les délégués de tant de nations attestent la pérennité de la culture qui leur est commune, l'œcuménisme de cette langue par laquelle ils participent tous, en quelque sorte, à l'office de la vocation française.



On a bien des fois, depuis Leibniz, cherché à créer une langue universelle ; mais les *volapuck*, les *esperanto* ne se sont pas imposés ; la tentative en était sans doute trop superficielle. A quoi bon chercher si loin, quand cette langue existe ? Le français n'est-il pas lui-même un *esperanto* spontané, et, jusque dans sa rigueur classique, un jargon sobrement international ? C'est, comme le prononçait Rivarol, « la langue humaine ». Qu'on ne nous oppose point le fait que l'anglais ou l'espagnol sont plus répandus encore de par la terre ! Leur universalité n'est pas du même ordre. L'anglais est, certes, parlé dans les deux hémisphères ; mais son influence est partout liée à la puissance des nations anglo-saxonnes, à l'activité de leur négoce, au prosélytisme de leurs missionnaires. Il n'y

a là rien de spontané. L'adhésion même de Conard, touchante en soi, ne prouve rien : elle lui fut dictée par l'amour de la mer. L'Égypte est bien placée pour en juger. Enseignée dans les Ecoles gouvernementales ; précieuse à ceux qui la possèdent, la langue de Shakespeare, en dépit de son lyrisme inégalé, en dépit de sa séduction qui est extrême, n'a jamais pu s'implanter dans le pays et n'a nullement évincé celle de Racine, dont l'emprise demeure incontestée, non seulement dans les salons, mais jusque dans la rue ; et cela, grâce à des influences si complexes qu'il serait hasardeux de les vouloir démêler ; le fait que, parmi ces influences, ainsi que Barrès a pu le noter, les Congrégations et l'Alliance Israélite figurent auprès de la mission laïque, prouve suffisamment que la vitalité de la « religion » française dépasse toutes les justifications abstraites que nous serions tentés de suggérer.

En dépit des pessimistes, ce prestige là n'est pas menacé : jamais l'empire du français fût-il plus assuré qu'en un temps où nous l'avons vu consacré tour à tour par le génie du Grec Moréas, du Cubain Hérédia, de la Roumaine Anna de Noailles, des Belges Verhaeren et Maeterlinck, de l'Italien d'Annunzio, du Suisse Ramuz et de l'Américain Julien Green, pour ne citer que quelques noms. Je sais que Ramuz distingue ceux qui parlent français parce que c'est la langue de leur terroir et ceux pour lesquels ce n'est qu'une langue de choix ou d'appoint, la langue de l'école et non celle du berceau. Quelle justifiée que soit cette discrimination, je ne la tiens pas pour essentielle : et nous ne remarquons point que les Flamands Verhaeren ou Cromelinck, dont ce n'est point l'idiome originel, lui prêtent moins de saveur que les Wallons ou les Romands. Ces différentes eaux coulent de même source et l'on devine également en elles « un effort pour conduire la raison à l'étreinte de la réalité ». Car ce français que l'on croyait « fixé » du temps de Fontenelle, il est si peu figé qu'il se colore chaque jour d'un nouveau rayon, assumant, comme Protée, une forme imprévue, une excellence insoupçonnée. Rien n'est dit, et depuis dix mille ans ou plus qu'il y a des hommes et qui écrivent, tout est toujours à dire : romaine et parfois castillane avec Corneille ; grecque avec Racine, Chénier, Moréas ; celtique à travers Chateaubriand et Renan ; interprétant avec Nerval le songe du romantisme alle-

mand ; biblique et presque hébraïque chez Bossuet ou chez Claudel, la langue française n'a point encore cessé de nous étonner. Rivarol affirmait que, « seule, elle a une probité attachée à son génie » ; sans cesser d'être scrupuleuse, elle se fait parmi nous plus souple, plus insinuante avec Gide, plus intérieure et plus nocturne avec Proust. Elle ne répugne pas au mystère ; mais ce sera, selon le mot de Barrès, « le mystère en pleine lumière ». Péguy notait déjà que les vers de Racine les plus mystérieux sont aussi les plus pleins de clarté. C'est un mystère fait, non pas de l'éblouissement du jour, comme celui de l'Orient, mais de cette caresse diffuse, méditerranéenne, qui dore la campagne alnoise et que n'effarouchent point les alternatives de brume et de soleil dans le ciel argenté d'Ile-de-France : la lumière de Watteau, celle aussi de Claude Debussy, lors même que sa musique accompagne votre Mélisande au cœur des forêts d'Orlamonde. Et puisque nous nous trouverons bientôt à l'orée de votre forêt de Soigne, où Ruysbroeck a contemplé, n'hésitons pas à dire que cette lumière des Flandrés, que cette lumière de Breughel propage son reflet mystique jusque chez le Lorrain, de même qu'à la voix de Verlaine, le silence profond des sous-bois ardennais pénètre la poésie des Gaules et rend « plus soluble dans l'air » l'enchantement français. Dorénavant, ce nuage qui flotte dans la phrase du Nord et qui fait sa beauté, la clarté française a, selon le vœu de Hugo, appris « à le pénétrer sans le dissoudre ». Loin de maudire avec Rivarol les analogies figurées, elle sait avec Claudel que « la faculté de l'esprit qui fait le syllogisme, c'est celle qui fait l'image » ; elles pressent avec Bergson que « l'image qui ne cherche qu'à suggérer peut donner la vision directe, alors que le terme abstrait nous laisse le plus souvent dans la métaphore ».

Ainsi ne reste-t-il rien du reproche qu'adressent au génie français certains de ses détracteurs qui, le jugeant unitaire, niveleur, formaliste, diviseur ou ratiocinant, l'accusaient de dépouiller l'ombre de son velours et d'ôter leur duvet aux variétés de la culture régionale, ofusquées sans cesse par l'éclat du foyer parisien. L'œuvre de Ramuz est elle-même la meilleure réponse à ces insinuations. La texture du français est assez malléable pour qu'elle puisse revêtir des intonations diverses, celle

du Basque ou du Breton, comme celle du Provençal ou de l'Auvergnat... Verhaeren, Mardrus, Milosz ont même prouvé que, sans cesser d'être française, leur voix sonnait flamande, arabe, lithuanienne. Et Pie XII s'est plu à reconnaître que le français « exprime toutes les nuances, même celles qui semblent lui être le plus étrangères, avec la précision et la clarté qui sont les apanages de son génie ». C'est un filtre, certes, mais qui laisse filtrer l'essentiel. Le vrai poète n'a pas à le redouter : son mystère, s'il est authentique, ne craint pas la pierre de touche. Et même il acquiert à l'épreuve puissance et durée. Péguy le savait, qui disait : « C'est nous qui sommes les classiques ». Et c'est ainsi que l'entend Ramuz, qui fait parler les paysans, comme Racine les rois, pour peindre l'homme dans une lumière éternelle, détaché des mesquines contingences sociales. Mais parce qu'une langue, en obligeant les hommes « à penser d'une certaine façon, non d'une autre », est le grand signe de ralliement, l'usage du français crée, Ramuz le sait « un lien naturel entre tous ceux qui le parlent ». Loin de médire de ce Paris qu'on nous dépeint si tyrannique, le vigneron vaudois confesse qu'il lui doit d'avoir pris conscience de son originalité, car Paris est la capitale non seulement de toutes les provinces, mais de toutes les « Frances » de l'étranger.

Ceci m'amène, Messieurs, à vous exposer, en guise de conclusion, un dessein qui, pour tendancieux qu'il paraisse, n'en est pas moins réalisable, et que je soumetts à votre bienveillant examen. On dit que le français possède une double universalité puisque, adopté par l'élite des nations, il est encore l'idiome maternel de quantités de nations qui n'ont aucun lien officiel avec l'Etat français : les Suisses romands, les Wallons, les Canadiens français, les habitants du Val d'Aoste, de Jersey, de Guernesey, de l'île Maurice et jusqu'aux noirs d'Haïti. Entre ces communautés dispersées, pourquoi ne créerions-nous pas une « Union des Peuples de langue française », association qui, tout en étant filleule de la nôtre, en différerait essentiellement, car, pour y appartenir, il ne serait pas nécessaire d'être écrivain ; le champ d'action de cette Ligue, qui n'ignorerait ni le Vaudois du Piémont ni le Huguenot de Berlin, pourrait encore s'étendre, du Nil au Mississipi et des Karpathes au Liban, à ces milieux choisis qui cul-

tivent avec fidélité l'amitié française. Ainsi s'affirmerait, en dehors de tout souci politique, un lien spirituel entre ceux qui, différant par l'origine, les mœurs ou le milieu, — à Montréal comme à Cure-Pipe, à Malmédy comme à la Nouvelle-Orléans, — communient sous les espèces du parler de France ; ainsi honorerions-nous une langue qui, n'étant pas seulement celle de Racine et de Rimbaud, mais celle de Jeanne d'Arc et de François de Sales, ne cesse pas de poursuivre ses « intelligences avec le ciel », tout en répandant sur la terre ses bénédictions.

GEORGES CATTALU.

UNE STATUE DE RAMSES III DANS LE DESERT D'ALMAZAH

Un sujet d'étonnement pour les excursionnistes qui sillonnent le désert oriental du Caire, dans la direction de Suez, est de n'y rencontrer aucune trace de la civilisation pharaonique.

Alors que, à peu de distance, Gizeh et Saqqarah, sur la rive ouest du Nil, Tourah, sur la rive est, offrent au visiteur de si riches vestiges, ce désert, au départ même du Caire, est vierge de monuments au point qu'on aurait l'impression que les anciens Egyptiens ne s'y étaient jamais aventurés.

Il fut pourtant dans son ensemble, et dès la plus haute antiquité, un lieu de passage obligé pour les relations suivies que tous les documents attestent avec l'Asie.

Tant de marchands, tant d'armées l'ont-ils traversé sans y laisser jamais la plus légère empreinte ? Où sont les voies qu'ils ont empruntées ?

Il faut d'abord noter que la principale, sinon l'unique route d'Egypte vers l'Asie empruntait l'Ouady Toumilât, qui débouche dans la vallée en face de Zagazig et que le canal d'eau douce qui ravitaille Ismailiah suit encore aujourd'hui. Bras desséché du Nil vers la Mer Rouge, où des infiltrations entretenaient quelque vie, il fut doté par les rois de la XII^{ème} dynastie d'un canal autour duquel prospéraient quelques pâturages, — la terre de Gessen du Livre de la Genèse. On pouvait gagner par là les Lacs Amers sans être trop exposé au péril mortel de la soif.

Cet itinéraire comportait, si l'on partait de Memphis, (1) quelques raccourcis où précisément la voie du désert entrait en jeu. Au lieu d'avancer laborieusement par la plaine entrecoupée de canaux, et à peu près démunie de routes, d'Héliopolis à Bilbès, il était plus indiqué, une fois dépassées les hauteurs presque infranchissables du Mokattam, d'obliquer sur la droite et de gagner en ligne directe l'entrée de l'Oady Toumilât, en cheminant à plus ou moins de distance des terres cultivées. Sous la XII^{ème} dynastie, Sinouhé fugitif (2) n'avait pas pris un autre chemin, le fait qu'il aborda le désert en passant à l'est du Gebel el-Ahmar le prouve :

Au moment du dîner, je passai près du village de Gou. (3) Je traversai le Nil dans une barque sans rame, grâce à un vent d'ouest. Puis je passai à l'est des carrières, au lieu dit « La Souveraine, dame de la Montagne-Rouge » (4). Je cheminais vers le nord et j'atteignis le Mur-du-Prince (5), fait pour arrêter les Asiatiques, pour briser les nomades du désert. Je m'accroupis dans un buisson, par crainte que la sentinelle de garde sur la muraille ne m'aperçût. Je me mis en marche au moment du soir. A l'aube j'atteignis Peten (6). Je fis halte à l'Ile-de-Kemouër (7).

Jusqu'à présent on pouvait se demander si, en empruntant cette voie désertique, Sinouhé choisissait la plus courte des routes normales, ou si au contraire, puisqu'il était en fuite, il évitait de parti pris les chemins fréquentés. La première hypothèse était la plus vraisemblable, car qui veut quitter un pays au plus vite ne va pas s'exposer au péril d'y errer. Une découverte dans le désert d'Almazah est venue tout récemment la corroborer en mar-

(1) Sur le site actuel de Mit-Rahineh.

(2) Sinouhé était un fonctionnaire de la cour d'Aménemès I^{er} qui se réfugia en Asie à la mort du roi, en 1970. Le récit de ses aventures était une œuvre littéraire en vogue dans l'ancienne Egypte. On en trouvera la traduction dans MASPERO, « Les contes populaires de l'Egypte ancienne ». 3^{ème} édition, Paris s.d., p. 55-83.

(3) Non identifié. Maspero proposait Embabeh.

(4) Le Gebel el-Ahmar, où se trouvait un sanctuaire d'Hathor.

(5) A l'entrée de l'Ouady Toumilât.

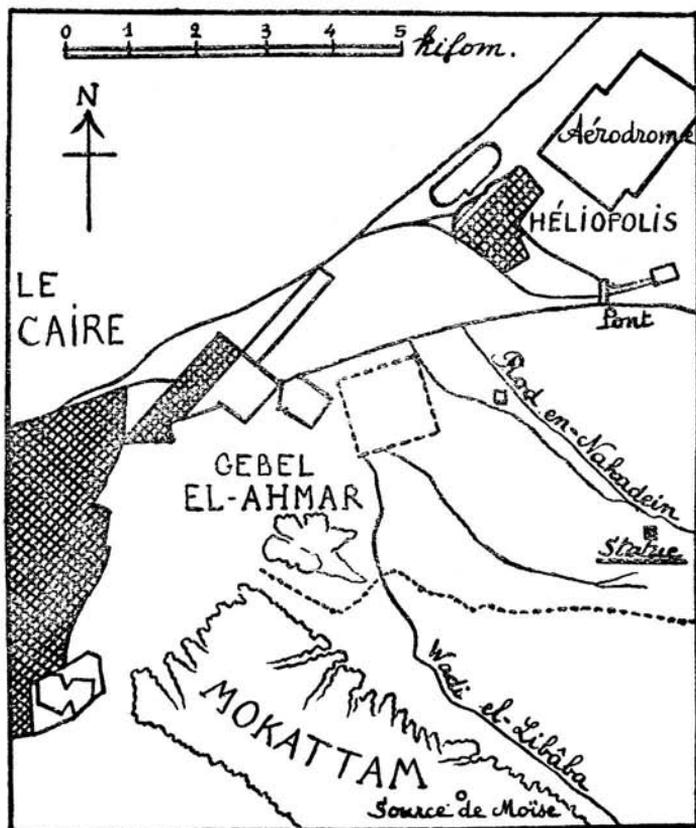
(6) Région d'Ismailiah.

(7) Le seuil entre le lac Timsah et les Lacs Amers.

quant le premier jalon de la route antique de l'Asie à travers le désert oriental du Caire.



Au printemps de l'année dernière, un particulier, poussé par la hantise de découvrir un trésor caché, demanda



au Service des Antiquités une autorisation spéciale pour procéder à un sondage simple dans le désert d'Almazah.

Le point qu'il indiquait était situé à quatre kilomètres environ en ligne droite au sud de l'aérodrome d'Almazah, au milieu de collines basses et ravinées, d'apparence si banale qu'elles n'avaient jamais retenu l'attention d'aucun

chercheur. A les explorer de près, on aurait bien remarqué que, au sommet d'une d'entre elles, le cailloutis était mêlé d'infimes débris de poteries cuites, d'émail bleu, et surtout de granit rose ou noir. Mais on ne l'avait jamais fait. Cette particularité avait toujours passé inaperçue, sauf peut-être aux yeux des Bédouins qui hantent ces parages.

Renseignèrent-ils notre homme ? Toujours est-il qu'il se déclara prêt à faire les frais du sondage à cet endroit si nous voulions seulement lui en donner l'autorisation, l'assister du contrôle scientifique requis et lui promettre la moitié de la valeur de la trouvaille. J'acceptai, pour ne pas perdre l'occasion de jeter un coup de sonde dans ces parages encore inexplorés.

Mais le plus merveilleux de l'histoire c'est que, au premier trou creusé à cet endroit perdu, les terrassiers tombèrent directement, à deux mètres de profondeur, sur un groupe en quartzite rose de Ramsès III, apparemment encore à la place où il avait été jadis érigé.

Le terrain sablonneux au milieu duquel il se trouvait avait été tellement bouleversé qu'il était impossible d'y reconnaître quoi que ce fût sans un déblaiement minutieux et méthodique, qui n'était ni dans les projets ni dans les moyens de notre chercheur de trésors. Je suspendis donc les travaux et fis reboucher l'emplacement, dont la position fut repérée exactement sur une carte, en vue de recherches futures.

Le groupe en quartzite fut transporté au Musée du Caire. (8)



Il est passablement mutilé. Il représente en grandeur nature le roi Ramsès III (1198-1166 av. J. - C.) en dieu-soleil, un énorme scarabée posé sur la tête, siégeant à côté d'une reine qui passe affectueusement son bras derrière son épaule. Mais il n'est plus, pour l'art, qu'un reste lamentable sur lequel le vandalisme s'est acharné.

La face du roi, ses bras et ses jambes ont presque totalement sauté sous les coups de masse; le buste de la

(8) No. 69771 du Journal d'entrée. Exposé dans la Salle 3 du rez-de-chaussée.

reine a complètement disparu. Injures fort anciennes, qui remontent à un temps où, toutes les statues païennes passant pour être le corps de démons, il fallait, quand on ne pouvait les anéantir, leur ôter du moins toute possibilité de voir, d'agir et de circuler.

Par bonheur ses inscriptions hiéroglyphiques ont été respectées, et c'est ce qui fait aujourd'hui son principal intérêt. C'est d'abord, autour de la base, un beau protocole de Ramsès III, vigoureusement entaillé. C'est surtout, sur les côtés du siège et sur son dossier, en gravure plus légère, quarante-neuf lignes d'un texte serré, qui est un recueil d'incantation magiques contres les serpents et les scorpions.

Certes il est intéressant de pouvoir ajouter au répertoire déjà connu plusieurs formules nouvelles, dans une recension bien datée. Mais c'est surtout la présence d'un recueil d'incantations sur une statue royale qui pose un problème inattendu.

Les statues royales, en effet, ne portent jamais comme inscriptions que le protocole du roi, plus ou moins accompagné d'épithètes louangeuses. Parce que le souverain était dieu lui-même, et représenté comme tel, des prières aux autres dieux n'y trouvent jamais place.

Quant aux formules magiques, on ne prit généralement l'habitude de les graver sur des statues qu'à une époque beaucoup plus basse - à la fin du IV^e siècle avant notre ère -, et dans un dessein très spécial: celui de consacrer des statues «guérisseuses», dont M. Lacau a le premier défini le rôle (9). Tel grand personnage de cette époque qui voulait s'assurer la reconnaissance et les prières de la postérité, faisait ériger sa propre image dans la cour, accessible au grand public, du temple de sa ville. Il faisait graver sur toute sa surface, hormis le visage et les mains, des formules magiques choisies avec soin et réputées des plus efficaces pour guérir la morsure des serpents et la piqure des scorpions. La statue ainsi équipée était posée sur un socle muni d'un bassin. Quinconque avait été mordu ou piqué n'avait qu'à verser de l'eau sur la statue, la recueillir dans le bassin et la boire,

(9) LACAU, « Les statues guérisseuses dans l'ancienne Egypte », dans la Fondation Eugène Piot, *Monuments et Mémoires* XXV, Paris 1921-1922, p. 189-209.

pour absorber immédiatement, et sans avoir la peine de les réciter, toute la vertu de guérison des formules magiques.

C'est certainement un recueil compilé dans un semblable dessein qui est gravé sur le siège de la statue de Ramsès III. En voici le sommaire :

- I — Formule pour conjurer le scorpion.
- II — Autre formule.
- III — Formule pour conjurer le céraste.
- IV — Autre formule.
- V — *Titre détruit.*
- VI — Formule pour protéger le corps de tout reptile qui mord.
- VII — Autre formule pour clore la gueule de toute vermine mâle et de toute vermine femelle.
- VII — Autre formule.
- IX — Formule pour conjurer le céraste.
- X — Autre formule.

A la différence, on le voit, des inscriptions des statues magiques de basse époque, ces formules ne visent pas à guérir les morsures, mais à rendre inoffensives les bêtes venimeuses, en les conjurant. Elles établissent une sauvegarde pour ceux qui seraient exposés au péril des serpents.

Parmi les animaux malfaisants, le recueil de Ramsès III nomme deux fois le céraste, ou vipère à cornes des sables, et il lui consacre quatre formules. Le fait prend une signification si l'on remarque que les conjurations contre ce reptile en particulier, étaient si rares dans l'ancienne Egypte qu'on n'en avait encore retrouvé aucune jusqu'à présent, malgré le grand nombre de textes magiques connus. Il avait donc fallu rechercher spécialement, et peut-être à grand peine, ces formules. C'est l'indication que le céraste constituait un danger certain pour ceux qui devaient bénéficier des vertus prophylactiques du recueil d'incantations.

Or un tel péril n'existait pas dans la région du Caire et d'Héliopolis qui, pas plus dans l'antiquité que de nos jours, n'était infestée par ces reptiles. C'était beaucoup plus loin qu'il devenait menaçant, dans les sables de l'isthme de Suez, au témoignage de Strabon (10) :

(10) Géographie XVII, 1.

Tout l'espace compris entre le Nil et le golfe Arabique, dont Péluse se trouve former le point extrême, appartient en effet déjà à l'Arabie, et n'offre qu'un désert ininterrompu qu'une armée ne saurait franchir. Quant à l'isthme qui sépare Péluse du fond du golfe d'Héroopolis — isthme long de 1000 stades, si ce n'est même de 1500, au dire de Posidonius —, outre qu'il est privé d'eau et sablonneux, il renferme une multitude de serpents de l'espèce du serpent des sables.

En prenant acte de ce renseignement, on peut, en bref, tirer pour le sujet qui nous occupe les conclusions suivantes :

1°) — La statue magique de Ramsès III retrouvée à Almazah était érigée au bénéfice de voyageurs partant de Memphis pour l'Asie, et qui devaient affronter le péril des cérastes dans le désert de l'isthme.

2°) — L'édifice en ruines dans les décombres duquel la statue a été découverte jalonnait donc le chemin d'Asie. Ce ne pouvait être qu'un oratoire de caravaniers, situé au point où la vallée du Nil commençait à disparaître à l'horizon, à la façon des petits temples d'El-Kab sur la route désertique de la Mer Rouge.

3°) — Sa position à l'est du Gebel Ahmar concorde avec l'itinéraire de Sinouhé. Il est donc vraisemblable que cet itinéraire représentait alors, et continuait à représenter sous Ramsès III, la voie normale pour l'Asie au départ de Memphis.

C'est donc sur une ligne tracée entre le Gebel el-Ahmar et l'Ouady Toumilât qu'on retrouvera dans le désert oriental la trace des relations anciennes entre l'Égypte et l'Asie, et non en suivant la route qui, aujourd'hui, s'enfonce directement vers Suez. Jamais jusqu'à présent les recherches n'ont été orientées dans ce sens, et le terrain d'exploration, peut-être assez ingrat, est encore vierge. Je ne crois pas que le Service des Antiquités ait de longtemps le moyen de procéder méthodiquement à une telle investigation, mais nos amis qui parcourent le désert peuvent nous servir d'éclaireurs et recueillir des indices utiles. Sur une ligne idéale, tirée de la Montagne-Rouge à Tell El-Kébir, le moindre éclat de granit ramassé dans le sable aura sa signification. Mais plus éloquents encore seront les signes relevés sur les rochers qui projettent quelque ombre au mo-

ment de midi. C'est là que depuis toujours les caravaniers ont fait la sieste ; c'est là que, dans une heure de désœuvrement, ils ont certainement gravé leur nom et quelque invocation aux divinités du désert.



Suivant quel rite la statue magique de Ramsès III communiquait sa vertu miraculeuse dans son oratoire d'Almazah, nous serions bien empêchés de le préciser.

Il ne saurait être question d'une lotion, comme pour les statues guérisseuses de basse époque. La dimension du monument et la répartition des inscriptions sur le siège s'y opposent. Il est probable que la statue agissait par contact, un attouchement suffisant à procurer au pèlerin le bénéfice du recueil magique.

Ce recueil est analogue aux compilations déjà connues, mais sur ses dix formules, neuf sont nouvelles pour nous. Elles appartiennent presque exclusivement à un cycle magique que l'on pourrait appeler le *Cycle de la Femme d'Horus*, qui n'est connu jusqu'à présent que par de rares témoins (11). D'après les légendes qui ont inspiré les formules de ce groupe, Horus, roi du Delta, aurait épousé une reine, Tabithet, qui était une puissante magicienne. La nuit même de ses noces, il l'avait forcée à lui divulguer son vrai nom, dont la connaissance donnait pouvoir sur tous les êtres. L'énoncé de ce nom formidable avait duré trois ans. Grâce à cette révélation de Tabithet, Horus était devenu le magicien suprême. Mais pour lui dérober son secret et le communiquer aux humains, un sorcier intrépide avait réussi à s'introduire par ruse dans la compagnie des dieux. Il avait même dormi aux côtés d'Horus, et surpris toutes les paroles que le dieu avait laissé échapper dans son sommeil. De là dérivait un ensemble de formules qui contenaient comme autant de talismans irrésistibles, et adjuraient comme autant d'entités distinctes, les éléments du nom incommensurable de Tabithet, femme d'Horus.

(11) Cités par GARDINER, « Hieratic papyri in the British Museum, Third series, Chester Beatty gift », Londres 1935, I, p. 56 note 3.

Ce mythe de la femme d'Horus roi du Delta est certainement fort ancien : il appartient spécifiquement à une religion du Nord, antérieure à l'unification de l'Égypte, qu'il s'agisse de celle de Menès (2300 av. J.-C.) ou même d'une des unifications antérieures que la préhistoire laisse deviner. Les écrits magiques dans lesquels il avait trouvé refuge après son exclusion de la mythologie officielle étaient eux-mêmes d'une belle antiquité : c'étaient, à analyser leur langue, des compositions de l'Ancien Empire (vers 2700 av. J.-C.), retrouvées par un éditeur du premier Empire thébain, vers 1900. Ce fut donc dans de vieux livres, conservés peut-être au temple d'Héliopolis, que les scribes de Ramsès III allèrent chercher les formules I à VI et IX-X qui décoraient la statue d'Almazah, et dont voici quelques exemples :

I

FORMULE POUR CONJURER LE SCORPION.

O princesse vêtue de fourrure, ô fille des reines vêtues le lin fin, — et je n'omets pas Spertounas-Spernasto —, prononcez une conjuration pour ce petit Horus (12), en sorte qu'il aille guéri vers sa mère !

Par le sang de Tabithet, quand Horus la déflora un soir, scellez la gueule de tout reptile !

O Tabithet-Tihenho-Menet ! O femme d'Horus !
Horus vit, et il est guéri.

III

FORMULE POUR CONJURER LE CERASTE.

Thot, sorti d'Hermopolis, rassemblait les dieux. Je rinçai ma bouche, j'avalai du natron, je me mêlai à l'Ennéade des dieux.

Je me couchai dans le sein d'Horus, le soir, et j'entendis tout ce qu'il disait en étouffant dans sa main un céraste d'une coudée de la malignité d'un céraste de douze coudées. Ainsi je fus instruit de paroles en usage depuis toujours, du temps où Osiris était encore en vie.

(12) Il s'agit d'Horus l'Enfant, fils d'Osiris, et non d'Horus le Grand mentionné quelques lignes plus loin. C'est une interpolation dans le texte primitif.

Voici que j'abats un céraste d'une coudée, en qualité d'Horus savant en paroles !

IV

AUTRE FORMULE.

Venez, venez, ô Ennéade des dieux, venez à ma voix !
Abattez ce malfaiteur, ennemi d'Horus, qui force le soldat (13), à s'asseoir affaibli, les yeux en larmes, le cœur en défaillance !

Viens à moi, Ochikharos, femme d'Horus !
Je suis le médecin qui calme le dieu.

IX

FORMULE POUR CONJURER LE CERASTE.

Affaisse-toi, ô noir de visage, ô aveugle, ô blanc d'œil, qui avance en te tortillant !

O misérable, sorti des cuisses d'Isis (14), qui a mordu mon fils (15). Horus, tombe à terre et ton venin avec toi !
Que mon fils Horus aille vers sa mère !

Au milieu de ces formules anciennes, les mêmes scribes introduisirent un morceau magique d'un tout autre style, déclamatoire et redondant. L'écrit auquel ils l'empruntèrent, le *Livre de repousser Apophis, le grand Ennemi*, et connu depuis longtemps, mais seulement par un papyrus du British Museum de la fin du IV^e siècle avant notre ère (16). La recension de la statue d'Almazah, antérieure de neuf siècles, est nettement supérieure. D'après sa langue, du reste, cette œuvre ne devait guère remonter plus haut que la dynastie précédente. Elle représentait dans le recueil, à côté de la magie ancienne, la « magie moderne ».

-
- (13) C'est à dire l'homme robuste par excellence.
(14) Le céraste, pris pour une forme de Seth considéré comme frère d'Horus.
(15) C'est Harakhtès, le dieu-Soleil, qui parle.
(16) Le papyrus Bremner-Rhind, publié le plus récemment par FAULKNER, dans la « *Bibliotheca Aegyptiaca* », III Bruxelles 1933.

Ce n'est pas seulement par sa tenue littéraire qu'elle contraste avec les documents archaïques, comme l'art exhubérant et fleuri des Ramessides s'oppose à la simplicité robuste des œuvres de l'Ancien Empire. Son horizon dogmatique est différent. Elle ne conjure pas directement l'humble vipère du désert oriental : elle s'attaque à Apophis, l'ennemi éternel de Rê dans le ciel, et ce n'est que par transposition qu'elle écrase l'ennemi terrestre de tout le poids d'une incantation employée dans le rituel au service des dieux.

Cet Apophis, du reste, dont les reptiles de la terre n'étaient qu'une pâle réplique, était un tard venu dans la mythologie égyptienne. Les Textes des Pyramides l'ignorent. Ce n'est que sous le Moyen Empire qu'il apparaît dans certaines formules de magie funéraire comme l'ennemi juré du Soleil, et cela sous l'influence d'idées apportées d'Asie (17). Il n'est autre, au fond, que Tiamat, le dragon babylonien des ténèbres, qui, à l'origine des temps, fut vaincu par Mardouk, dieu de la lumière et démiurge, et enchaîné par lui au plus profond de l'Abîme. Seulement, transplanté en Egypte, le mythe asiatique revêtit une allure particulière. Ce ne fut plus seulement au moment de la création qu'Apophis-Tiamat attaqua le héros lumineux : ce fut journellement, avant la pointe de chaque aurore. De là les rites qui, dans tous les temples d'Egypte, venaient au secours du dieu-Soleil à cette heure de matin, et d'où les scribes de la statue d'Almazah ont tiré la plus longue — et sans doute, à leurs yeux, la plus efficace — de leurs incantations :

VIII

AUTRE FORMULE.

Affaisse-toi, ô Apophis, ennemi de Rê ! (Quatre fois).

Où, tremble et reste éloigné de Celui qui est dans le Tabernacle (18).

Sois anéanti, ô rebelle ! Tombe sur ta face et que ton visage soit aveuglé !

(17) MAX MULLER, « Egyptian mythology », Boston 1923, p. 104.

(18) Le dieu Rê.

Si tu bouges de ta place, tes chemins seront bouchés, tes voies seront obstruées. Tu es immobilisé à ta place de la veille, sans force, le cœur abattu, le corps défaillant. Tu es blessé sans pouvoir t'échapper. Tu es livré aux bourreaux, les bouchers aux couteaux pointus. Ils coupent ta tête, ils tranchent ton cou, ils s'acharnent sur toi. Ils te jettent au feu, ils te livrent à la flamme. En un instant, elle saisit et elle mange ton corps, elle dévore tes os : tu es consumé !

Chnoum a enlevé tes petits aussitôt que ton corps a péri par le feu (19). Tu n'auras plus d'héritiers sur cette terre, ô Apophis, ennemi de Rê !

Horus l'Ainé t'a anéanti. Ni tu n'as été conçu, ni l'on n'a conçu pour toi ; ni tu n'as été enfanté, ni l'on n'a enfanté pour toi (20). ton nom même a été détruit par le feu.

Ton âme est damnée. Elle ne se promène pas sur terre. Tu ne circules pas dans l'Empyrée. On ne te voit plus, on ne t'aperçoit plus. Tu es anéanti et tu n'as pas de mânes, ô Apophis, ennemi de Rê !

Sur ta face, ô rebelle !

Tu n'es pas commémoré, et celui qui t'a percé crache à ton nom !

Rê a jeté la malédiction sur toi. Isis t'a lié, Nephtys t'a enchaîné. Les incantations de Thot t'anéantissent. Ton âme n'existe plus parmi les âmes, ton corps n'est plus parmi les corps. Le feu t'a mangé, la flamme t'a dévoré, l'incendie a fait son bon plaisir de toi, ô Apophis, ennemi de Rê !

Rê exulte, Atoum est en joie, Horus l'Ainé est satisfait. Le monstre a péri et ne sera plus jamais. Il n'a plus de mânes, au ciel ni sur terre.

O Apophis, ennemi de Rê, affaisse-toi !

Sois anéanti, ô Apophis !

Enfin, comme la statue était dédiée par Ramsès III et le représentait, les scribes eurent garde d'oublier de lui assurer le bénéfique personnel des incantations. A cette fin ils introduisirent une formule sans doute tirée d'un de ces livres de protection royale qui sont mentionnés par le catalogue de la bibliothèque de certains temples (21). Ce

-
- (19) Chnoum était le dieu-potier, qui façonnait le corps de tous les êtres vivants. Dès qu'Apophis eut été brûlé, il ôta de son tour sa descendance qui était en préparation.
- (20) Phrases qui expriment l'ancantissement radical de l'individu et de sa postérité. Les choses se passent comme si....
- (21) Comme le « Livre de la protection du Roi dans son palais » au temple d'Edfou. CHASSINAT, « Le temple d'Edfou », III, Le Caire 1928, p. 351.

faisant, ils procuraient à Ramsès III lui-même la sauvegarde contre les bêtes malfaisantes partout où il se trouverait. La qualité de la langue et la belle tenue stylistique, nette comme celle d'un texte juridique, de ce morceau, donnent à penser que sa composition remonte à l'Ancien Empire :

VII

AUTRE FORMULE POUR CLORE LA GUEULE DE
TOUTE VERMINE MALE ET DE TOUTE VERMINE FEMELLE.

Le Roi du Midi et du Nord OUSIMARES MIAMOUN, que sa force est étonnante !

Il est Chesmou (22), le lionceau : il a jonché le champ de bataille, et quiconque l'affronte tombe sur son visage. O toi qui es dans ton repaire, ne mords pas le Fils de Rê RAMSES HIQON ; il est Rê !

Ne le pique pas : il est Khopri (23) !

N'ouvre pas ta gueule contre lui : il est Heh, il est l'Eternel, le Grand dont les formes sont chacun des dieux ! Il est le lion qui se protège lui-même ! Il est le dieu sans égal !

Celui qui le mordra ne vivra pas. Celui qui se révoltera contre lui, sa tête ne se lèvera pas.

Car il est le lion qui met en fuite les dieux et les esprits.

Il a frappé toute vermine mâle et toute vermine femelle qui mordent de leur gueule et piquent de leur queue, en ce jour, en ce mois, en cette année et sa durée.



A part les deux dernières incantations qui sont rituelles — la première à l'usage des temples et la seconde à l'usage du palais —, les autres sont d'inspiration populaire, ou plus exactement prises dans le répertoire des charmeurs de serpents.

L'art singulier des charmeurs de serpents d'aujourd'hui, dont on peut discuter les moyens mais dont les résultats sont incontestables, vient en droite ligne de l'ancienne Egypte. Les secrets de famille dont ces gens se

(22) Dieu du carnage, dont l'emblème était le pressoir.

(23) Une des formes du dieu-Soleil.

targuent, et qu'ils gardent si jalousement, sont l'héritage de la science empirique des psyllés, qui devaient opérer avec la même mise en scène et au milieu du même mystère. Seules les paroles prononcées ont changé, mais cela n'a pas d'importance, puisque, des ressorts que le charmeur met en œuvre, le sens des mots est précisément le seul élément qui n'ait pas d'influence sur le serpent, qui ne les comprend pas. Ils sont destinés aux spectateurs.

Aujourd'hui le charmeur ponctue ses injonctions, ainsi que ses injures ou ses menaces, d'invocations à Dieu, à Salomon, au cheikh Rephai ; il se proclame l'élu de Dieu. Sur la même mélodie et avec les mêmes gestes, il se disait autrefois Rê lui-même, il narrait des faits mythologiques, il en appelait à la femme d'Horus sous ses innombrables noms. L'effet produit était identique.

On objectera que, dans certains des textes cités plus haut, des rappels de la guérison d'Horus caractérisent plutôt des formules guérisseuses et n'ont rien à voir avec l'enchantement des serpents.

Mais ce sont visiblement des interpolations. La formule I, par exemple, débarrassée de ses adjonctions, se présente ainsi dans sa teneur primitive d'incantation de charmeur de serpent :

O princesse vêtue de fourrure, ô fille des reines vêtues de lin fin, — et je n'omets pas Spertounas-Spernasto —, prononcez une conjuration par le sang de Tabithet, quand Horus la déflora un soir !

Scellez la gueule de tout reptile !
O Tabithet-Tihenho-Menet !
O femme d'Horus !

Ces interpolations semblent à première vue si illogiques qu'on est en droit de se demander si elles ne sont pas l'effet de l'incompréhension ou de la distraction.

Non, elles sont parfaitement voulues, et elles témoignent seulement d'un souci constant de l'esprit égyptien : celui d'attacher à un rite, à une formule ou à une amulette le plus grand nombre de sens possibles, même contradictoires, pour multiplier leur efficacité.

Les scribes qui recueillirent les incantations composées par les charmeurs de serpents et les changèrent ainsi en formules prophylactiques, ou ceux qui éditèrent leurs recueils, éprouvèrent toujours la tentation — et ils y

cedèrent souvent — d'émailler ces formules de phrases guérisseuses, afin qu'elles fussent valables pour tous les cas.

Les incantations de la statue de Ramsès III, même copiées dans des livres fort anciens, avaient déjà subi ces interpolations, et cela ne fut pas pour déplaire au scribe officiel qui les rassembla, puisqu'il ne les fit pas disparaître. Les voyageurs qui avaient touché la statue miraculeuse à Almazah emportaient ainsi une sauvegarde contre les cérastes des sables de l'isthme ; mais si d'aventure ils étaient mordus, ils avaient contracté d'avance, par la vertu de la même statue, l'assurance de leur guérison.

ETIENNE DRIOTON.

PRELUDE A LA GUERRE DE 1939

Les Alliés en 1914 ont combattu pour une idée : le droit des peuples à disposer eux-mêmes de leurs destinées, et ils n'ont point renié leur idéal au lendemain de la victoire. C'est ainsi que l'Europe de 1919 vit naître sept nouvelles nations.

Pareille opération ne pouvait s'accomplir sans heurts ni mécontentement. Créer une Tchécoslovaquie sur la base des accords passés entre Tchèques et Slovaques, libérer la Pologne de la servitude tyrannique où elle avait été réduite pendant des siècles, c'était juste et humain. Encore fallait-il leur donner les moyens pour subsister. D'inéluctables nécessités économiques allaient donc imposer des dérogations au principe des nationalités. D'ailleurs, ce principe ne pouvait s'appliquer intégralement à une Europe où les peuples sont extrêmement mêlés. Pour permettre le regroupement de certaines minorités éparses, il fallut en sacrifier d'autres. On retombait dans un cercle vicieux. Mais les Alliés se crurent obligés de favoriser tout d'abord celles qui avaient aidé à leur triomphe.

Ne laissaient-ils pas la porte ouverte à de nouvelles récriminations, et, éventuellement, à un nouveau re-

cours à la force, puisqu'ils n'avaient pas enlevé au principal vaincu les moyens de reconstituer sa puissance ? D'autres part, la fragilité des Etats récemment créés suscitait des craintes légitimes quant à leur sécurité à l'avenir. Les grandes démocraties victorieuses auraient du normalement se porter garantes de l'organisation politique conçue par elles. Elles préférèrent associer à cette lourde tâche tous les peuples, y compris ceux qui n'y étaient pas directement intéressés. De là sortit l'idée de l'organisation de la paix par la sécurité collective, dont l'organe permanent est la Société des Nations.

La création de l'organisme genevois fut accueillie partout avec enthousiasme. Jamais dans l'Histoire il ne s'était rencontré une heure plus favorable à la réalisation d'une idée de ce genre. On sortait d'une guerre à laquelle avaient participé toutes les grandes puissances du monde. Des milliards et des milliards avaient été engloutis, ce qui accrut dans des proportions effrayantes la misère déjà grande de ce monde. Les massacres, les persécutions, les destructions, avaient été relatés en détail par la presse à une humanité soulevée d'horreur et de dégoût. Des voix s'élevèrent de partout pour prêcher la paix et la fraternité. Après la tuerie de 1914-1918, la terre allait-elle de nouveau connaître le terrible fléau de la guerre moderne ?

Aussi, avec quels transports de joie l'humanité apprît-elle que les peuples avaient décidé de fraterniser, de collaborer ensemble pour combattre l'esprit belliqueux, le désir de conquête...

La déception ne fut que plus amère. Wilson, l'apôtre de la paix, était publiquement désavoué par ses propres compatriotes : le vote du congrès américain condamnait à l'impuissance une institution vieille de quelques mois.

Désormais, les discussions de la Ligue ne présentèrent qu'un intérêt secondaire. L'opinion publique y prêtait bien quelque attention ; mais elle accordait bien plus d'importance à la diplomatie individuelle de chaque nation.

En 1932, M. André Tardieu, alors président du Conseil des Ministres français, estimant à juste titre qu'une Société ne peut subsister sans gendarmes, proposa en vue du relèvement de l'institution de Genève, la création d'une force internationale à son service. Le Cabinet de

Londres rejeta la proposition. Il alléguait que la dite société avait été créée pour empêcher la guerre et non pour la faire.

Le plan de M. Tardieu était acceptable ; son exécution aurait certainement donné plus de poids aux décisions prises par l'Assemblée de Genève. Mais que de difficultés psychologiques en vue ! L'idée fut abandonnée.

Mise à l'épreuve lors du conflit italo-éthiopien, la Société des Nations révéla les graves lacunes de sa constitution. Mais plutôt que de la laisser s'écrouler définitivement, on décida de la réformer.

Invitée à étendre le champ de ses obligations, la Grande-Bretagne, tout en déplorant l'incapacité de la Ligue à assurer la paix, réserva son opinion. Le Front Populaire français, qui détenait le pouvoir en ce moment, préconisa la réunion d'une conférence du désarmement. Seuls, les petits Etats, que le principe de la sécurité collective maintenait dans une certaine quiétude, exposèrent avec franchise et empressement leurs points de vues respectifs. Aucune suite ne fut cependant donnée à leurs projets de réforme. De graves événements se préparaient déjà en Europe centrale, qui allaient retenir l'attention des grandes puissances.

Les derniers débats de l'Assemblée, malgré l'importance de l'ordre du jour, se sont déroulés au milieu de l'indifférence générale ; les journaux furent avarés de commentaires. Quelle tristesse de voir sombrer dans l'oubli cette belle institution !

A qui en est la faute ? La Société des Nations est née d'une idée noble et généreuse. Elle aurait pu exercer une action utile si sa conception primitive n'avait été déformée par les conditions d'existence que les passions des hommes et des gouvernements lui avaient imposées. La responsabilité de sa chute doit être uniformément supportée par tous. Vraiment sans une profonde régénération des nations et des peuples, l'on ne sait si l'on pourra reprendre avec succès l'idée de la paix par la sécurité collective.

En attendant, on avait eu le tort de trop compter sur son prestige et l'efficacité de ses sanctions économiques. Or, l'Italie est sortie victorieuse de son expédition abyssine, malgré les sanctions qui lui furent imposées. La guerre terminée, elle se brouilla dangereuse-

ment avec ses anciens alliés et se rapprocha ostensiblement de l'Allemagne. Quel appui pouvaient dès lors invoquer les petites nations, exposées à quelque coup d'audace et sans autre soutien immédiat que leurs propres forces ?



En prenant activement part aux discussions de Versailles, la Grande-Bretagne se porta tacitement garante de la nouvelle organisation politique de l'Europe, laquelle était basée sur le principe des nationalités. Comme membre de la Société des Nations, elle adhérait par le fait même au système du maintien de la paix par la sécurité collective, s'engageait en quelque sorte à sortir de son isolement séculaire pour intervenir de toutes ses forces chaque fois que l'intégrité et l'indépendance d'un Etat seraient gravement menacées. La Grande-Bretagne aurait dû donc normalement modifier sa politique extérieure traditionnelle. Elle s'efforça néanmoins de rester toujours à l'écart des querelles européennes et se contenter, comme par le passé, de veiller au maintien de l'équilibre sur le continent.

Mais la politique des nationalités et celle de l'équilibre sont diamétralement opposées l'une à l'autre et ne peuvent se concilier. La première supposait un resserrement des relations de l'Angleterre avec ses anciens alliés, ou tout au moins une étroite coopération avec la France. Il semble au contraire que dès l'ouverture des négociations de paix, les délégués britanniques se soient efforcés d'empêcher que ne soit maintenue une suprématie quelconque en Europe. Ainsi, la diplomatie anglaise restait, au fond, fortement attachée à la politique de l'équilibre. Elle se garda bien pourtant de discréditer ouvertement l'esprit nouveau. Elle s'efforça, il est vrai, d'en atténuer la portée en refusant de signer des engagements internationaux ayant un caractère précis. Elle suppléa même plus tard à la faiblesse de l'organisation genevoise en négociant des pactes régionaux, véritables alliances inspirées par les lois de l'équilibre, mais conclues dans le cadre de la Société des Nations.

Concilier ces deux politiques, telle fut la tâche in-

grate qui incombait à la diplomatie anglaise au cours de ces vingt dernières années. Cette position finit à la longue par créer une confusion. On le vit bien lorsque, après avoir refusé de renforcer les pouvoirs de la Société des Nations, le Gouvernement Britannique ameuta l'Assemblée de Genève, trois années plus tard, lors du conflit italo-éthiopien. Naturellement, la Société des Nations n'était pas prête à remplir son rôle. Etats-Unis, Japon, Allemagne, s'étaient déjà retirés et on ne pouvait les obliger à appliquer contre l'Italie les sanctions décidées à Genève, puisqu'ils n'avaient point participé aux discussions. En outre, l'agresseur n'avait pas été clairement spécifié et il fallut palabrer pendant de longs mois avant de prendre une position nette à ce sujet. Et quand, enfin, on songea à appliquer des sanctions efficaces, il était déjà trop tard pour agir. A aucun moment, l'Italie ne se trouva sérieusement gênée dans son ravitaillement. L'expédition terminée, ces restrictions furent abolies, le nouvel Empire reconnu. Le triomphe italien achevait de démolir l'édifice genevois.

C'est seulement après ce triste épisode que la Grande-Bretagne effectua ouvertement un retour à la politique de l'équilibre. Des pactes bilatéraux et tripartites furent conclus, en dehors de la Société des Nations. Dans ses discours officiels, elle évita désormais de proclamer sa fidélité aux principes de la sécurité collective. Elle ne participa aux travaux de l'Assemblée que pour en sauvegarder la façade ; en réalité, elle ne fit rien pour sauver cette institution.

Même équivoque, en ce qui a trait à sa politique à l'égard des petites nations de l'Europe centrale et balkanique. La France avait sacrifié ses intérêts les plus évidents pour appliquer aussi équitablement que possible le principe de libre disposition des peuples, au risque même de favoriser le jeu de l'Allemagne, sa plus dangereuse rivale. C'était de la mauvaise politique, mais la seule pouvant trouver grâce aux yeux des idéalistes tout-puissants de la période d'après-guerre, et la création de la Société des Nations n'avait en fait d'autre but que la protection des petits Etats contre les convoitises de leurs puissants voisins.

Or, même après l'échec de la sécurité collective, la France couvrit de sa protection ses petites alliées de

l'Europe centrale et balkanique. Par contre, seules la Grèce et la Turquie, en tant que positions stratégiques navales de premier ordre, intéressaient l'Angleterre.

Austin Chamberlain, expliquait l'indifférence de son Gouvernement pour ces petites nations, à peu près en ces termes : « Pour les garantir, il faut à l'Angleterre une nombreuse armée. Or, le recrutement de cette armée ne peut être uniquement assuré par les volontaires et requiert inévitablement l'introduction du système de la conscription que le Parlement ne votera jamais ».

La conscription qui répugnait souverainement au peuple britannique fut votée sans hésitation par ses députés, devant l'attitude menaçante de l'Allemagne. Certes, la conscription n'a pas arrêté ou retardé la guerre. Néanmoins, elle a permis à l'Angleterre de mettre sur pied, dès la déclaration des hostilités, de nombreuses troupes entièrement équipées et entraînées, dont la collaboration dès la première heure avec l'armée française hâtera la victoire finale.



Après avoir durement châtié l'impertinence démesurée des militaires prussiens, les Français, abrités derrière leurs puissantes lignes de fortifications, se livrèrent en toute sécurité aux luttes de partis.

Mais, tandis qu'à l'intérieur, les querelles politiques et doctrinales causaient de graves torts au pays, la politique étrangère fut souvent guidée par des principes erronés, un mépris des enseignements de l'histoire, un idéalisme excessif dont Briand fut le champion et qui se concrétisa par le fameux pacte de renonciation à la guerre (1928).

Briand, ses acolytes et ses approbateurs, refusèrent longtemps de croire à la renaissance militaire de l'Empire républicain allemand ; ils classaient avant d'en avoir pris connaissance, les rapports émanant du service des informations de l'armée, qui contenaient des indications précises sur l'ampleur de ce réarmement. En hâtant l'évacuation des positions stratégiques qu'ils étaient autorisés à occuper, en n'insistant que faiblement sur le versement intégral du montant des répara-

tions, en favorisant l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations et son admission au rang de grande puissance, ils escomptaient que, touchée par les nombreuses marques de sympathie et l'esprit conciliant montrés par le vainqueur, satisfaite dans son amour-propre, celle-ci renoncerait définitivement à ses projets de domination, comme aux territoires qui lui furent enlevés au lendemain de la défaite.

Et cependant, tous les Français ne sont pas unanimes à proclamer que l'échec de cette tentative de réconciliation est due à une flagrante erreur politique et historique.

Les nationalistes et les gens de droite qui désapprouvaient énergiquement cette politique de perpétuelles concessions, ne voient absolument aucune différence entre Guillaume II, Streseman et Hitler. A leurs yeux, les régimes impérial, républicain et hitlérien ne diffèrent que du point de vue intérieur ; en politique extérieure, ils tendent tous au même but : dominer l'Europe.

Tel n'est pas le cas pour les socialistes. Quelques jours avant l'entrée des troupes allemandes en Pologne, leur chef, M. Léon Blum, polémiquait encore dans le *Populaire*, refusant de croire que Hitler incarnait les désirs et les passions du peuple allemand. Il est convaincu que celui-ci, dans sa grande majorité, n'approuve la politique belliqueuse de son Fuehrer que par peur des châtiments. Il s'est en outre élevé contre ceux qui préconisent le dépècement de l'Allemagne et penche même pour la reprise d'une politique de rapprochement franco-allemande si le hitlérisme venait à s'effondrer, à la condition toutefois que l'Allemagne vive sous un régime socialo-démocratique.

La thèse que s'efforce de soutenir M. Blum ne résiste plus aux preuves accablantes que ces dernières années nous ont fournies sur la mauvaise foi et l'esprit de domination germaniques. Streseman n'a été pacifiste que parce qu'il ne disposait pas d'une force armée et ne pouvait en conséquence agiter le spectre de la guerre. Hitler, qui n'a fait que continuer la politique de Streseman, n'aurait pu acquérir la popularité dont il jouit, si le peuple ne voyait en lui l'exécuteur de ses ambitions.

Heureusement, en France, les gens sont de plus en plus nombreux qui se sont rendus compte enfin de la réalité et réclament d'ores et déjà des conditions de paix tellement sévères, que l'Allemagne serait incapable de se relever de sa défaite d'ici très longtemps. D'ailleurs, qui voudrait croire que l'Allemagne vaincue une seconde fois deviendrait plus raisonnable ? Hitler, dans son *Mein Kampf*, n'a rien inventé ; sa doctrine, il l'a tirée des archives du pangermanisme ; sa ligne de conduite politique était à quelques variantes près celle de Guillaume II.

M. Blum, en reprenant la formule du rapprochement franco-allemand basé sur l'entente des socialistes des deux pays, serait-il disposé comme par le passé à subordonner la politique extérieure à la politique intérieure ?



La politique du chef socialiste français nous amène tout naturellement à parler du conflit des régimes qui est, avec la politique des nationalités, la cause principale du malaise prolongé dont le conflit sanglant qui se déroule actuellement en Europe est la conséquence directe.

C'est l'intérêt et non l'idée qui règle les relations entre Etats. C'est parce que Napoléon III a combattu pour une idée et relégué au second plan les intérêts de la France que celle-ci fut vaincue et que le second Empire sombra.

La mise au ban des nations de l'Union Soviétique fut de courte durée. Bientôt, les puissances voisines ou intéressées estimèrent qu'il n'était pas possible d'ignorer l'existence d'un Etat aussi vaste et se contentèrent d'obtenir, en échange de la reconnaissance officielle, la promesse de Moscou de ne se livrer à aucune propagande communiste sur leurs territoires respectifs.

C'était un acte sensé. Car, si l'on peut ignorer sans grand dommage l'existence d'une petite nation, on ne doit pas rompre les relations diplomatiques avec une grande puissance, sous prétexte que son régime intérieur est contraire aux lois de l'humanité et de la civilisation.

Par malheur, la période d'après-guerre fut constamment empoisonnée par des considérations idéologiques de ce genre. Beaucoup d'écrivains politiques, de journalistes, voulurent même établir une corrélation entre le régime intérieur des Etats et leur politique extérieure. Avec une légèreté et une partialité évidentes, ils traitèrent les démocraties de pacifistes, les dictatures de bellicistes. Des idéologues, à peine montés au pouvoir, cherchèrent à conclure une alliance entre les trois grandes démocraties occidentales : Etats-Unis, Grande-Bretagne et France, manifestement dirigée contre les régimes totalitaires. Inutile de dire que leurs efforts furent vains.

L'alliance italo-allemande s'est réalisée. Nous ne pouvons pas dire que l'identité des régimes n'ait pas aidé à sa conclusion. Ne perdons pas de vue cependant que ces deux Etats totalitaires se sont méconnus pendant de longues années, que leur rapprochement ne date que du jour où l'Italie fut abandonnée par ses deux anciens alliés.

Le rapprochement germano-russe est également dû à une similitude d'intérêts. Les deux dictateurs ont pu choquer le monde par leur cynisme. Cet acte diplomatique ne démontre pas moins que l'idée est bien peu de chose quand l'intérêt de deux nations se trouve en jeu.

Lorsque la guerre civile espagnole éclata, l'Europe se trouva naturellement partagée à deux camps. A différentes reprises, cette lutte intérieure, qui donna l'occasion aux idéologues de déployer leur malfaisante activité, faillit dégénérer en un conflit international. Mais la leçon porta ses fruits ; l'Europe évitera désormais de mêler l'idéologie à la politique.



L'Autriche fut la première victime du pangermanisme renaissant. Hitler, qui s'était attribué quelques jours auparavant le commandement de toutes les forces armées, entra le 12 Mars 1938 dans Vienne. Ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni l'Italie surtout qui n'avait pas hésité lors du putsch nazi contre Dolfuss à envoyer 60.000 hommes sur le Brenner, ne bougèrent cette

fois pour répondre à l'appel du Chancelier Schussning. Mussolini sacrifiait l'Autriche à l'amitié allemande. Par contre, le Quai d'Orsay proclama officiellement du lendemain de l'Anschluss que la France entrerait automatiquement en guerre si la Tchécoslovaquie, prochain objectif du Reich, venait à être l'objet d'une agression. Quant au Cabinet de Londres, il initia une politique de rapprochement de plus en plus intime avec la France. Ce n'était pas encore l'alliance proprement dite, puisque la Tchécoslovaquie n'avait pas bénéficié de la garantie britannique et qu'aucune collaboration entre les forces armées de la France et de l'Angleterre n'avait été prévue. Tout laissait prévoir cependant une action diplomatique commune de ces deux pays.

Aussi, malgré son succès en Autriche et l'appui total de son partenaire italien, Hitler ne voulut point braver les Gouvernements français et anglais, bien que l'effondrement du bastion tchécoslovaque semblait absolument indispensable à l'extension du germanisme vers l'Est. Il préféra contourner la difficulté. Faisant habilement usage du principe des nationalités, il organisa une campagne autonomiste dans le territoire des Sudètes et en Slovaquie. Flairant le danger d'une telle manœuvre, en apparence strictement conforme à l'équité, M. Bonnet, Ministre français des Affaires Etrangères, conseilla aussitôt à MM. Bénès et Hodza de satisfaire, avant que de nouvelles exigences ne soient formulées qui pourraient donner lieu à de graves complications, les revendications des Sudètes formulées par leur fuehrer, Conrad Heinlein, dans les fameux Huit Points du Manifeste de Karlsbad. Les dirigeants de Prague tergiversèrent longtemps. Allaient-ils sous la menace allemande introduire le système fédéraliste, après avoir pratiqué pendant vingt ans une politique de centralisation à outrance? Entretemps, Hitler mettait au point, ses préparatifs guerriers, faisait achever en toute hâte la ligne Siegfried. Et le conflit intérieur ayant dégénéré en un conflit international par l'acceptation des Tchèques et des Sudètes de l'officieux arbitrage Runciman, Hitler prit alors publiquement parti pour les Sudètes et réclama leur rattachement à la Grande-Allemagne.

Etait-ce la guerre? Le monde angoissé s'y attendait d'un jour à l'autre. La menace allemande sur la Tchécos-

lovaquie n'était pas un simple bluff. Néanmoins, la France et l'Angleterre ne voulaient pas de cette guerre et, au fond, ni l'Italie ni l'Allemagne ne la voulaient davantage, en dépit de la supériorité de leur armements. Les chefs responsables de ces quatre puissances s'entendirent pour régler le différend par la négociation. Les demandes de Hitler furent satisfaites. En échange, le chef du IIIe Reich proclamait, au nom du peuple allemand, qu'il n'avait plus aucune revendication territoriale à formuler en Europe et bien que quelques groupes épars d'Allemands n'avaient pas encore été rattachés au Reich, le règlement de leur situation ne serait en aucun cas une cause de guerre.

La paix était sauvée une fois de plus. La France s'en était tirée honorablement. Ceux qui la blâment d'avoir failli à ses engagements solennels envers la Tchécoslovaquie oubliaient trop facilement qu'un Gouvernement de Front Populaire l'avait conduit au bord de l'abîme, que le mouvement de rénovation entrepris avec énergie par les armées françaises et anglaises n'était pas achevée et qu'il eut été insensé de soutenir un engagement avec les forces germano-italiennes. Chamberlain et Daladier mettaient enfin une dernière fois à l'épreuve la sincérité de Hitler.



Hitler a pourtant renié sa parole, quelques semaines à peine après Munich, en plaçant sous un protectorat humiliant 10 millions de Tchèques et de Slovaques et en confisquant au profit de son Gouvernement leur or et leurs armes. Cet homme insatiable allait-il enfin suivre le chemin de la raison? Allait-il freiner ses conquêtes pendant qu'il était encore temps ou bien allait-il provoquer un nouveau conflit sanglant?

Hélas, cette homme à l'appétit toujours plus féroce, avait émis la prétention de dominer l'Europe, et peut-être le monde. Déjà sa lourde main exerçait une terrible pression sur la Roumanie et les Balkans et leur arrachait aux uns et aux autres des concessions économiques. Ces avantages appréciables n'eurent pas l'heur de le satisfaire. Ce qu'il désirait par-dessus tout, c'était un agrandissement de son territoire. Pour amadouer la Pologne, il lui proposa un plan de partage de l'Ukraine et, sur son refus, retourna sa fureur contre elle et lui réclama Dantzig.

C'est alors que la France et l'Angleterre décidèrent de mettre un frein définitif à cet éternel désir de domination, à ce facteur permanent de troubles. Hitler allait-il se ressaisir devant le danger évident auquel sa politique l'exposait? Il déclara, au contraire, que Dantzig serait coûte que coûte rattachée au Reich au jour et à l'heure qu'il choisirait lui-même. Entre la guerre et la paix, il avait choisi. La paix agonisait. L'Europe se préparait à une seconde tuerie.

Cette guerre, Hitler l'a expressément voulue. Dantzig n'en a été que le prétexte.

L'Allemagne paiera. Pour les crimes de la précédente guerre restés impunis. Pour ceux qu'elle ne cesse de commettre contre l'humanité et contre la civilisation.

JACQUES TAGHER.

P O E M E S

Sur un portrait du peintre Telmisany

*Amante ou muse folle, sibylle ou sorcière,
Du fond de l'ombre pâle entre l'aube et la nuit
Elle jette ses yeux au delà des paupières,
Dans un monde où l'amour est un meurtre ébloui.*

*Nous l'avons tous pressée une fois sur nos cœurs
Cette femme inspirée aux vents des catastrophes
Durant l'instant de mort où le destin moqueur
Les mains pleines de sang, tendre, nous apostrophe.*

*Le vent qui soulève sa chevelure noire
Vient d'un pays muet où les Révolutions
Sortent du sol comme de grands arbres de gloire
Pour se mettre à marcher sur les constellations.*

*Amante ou muse folle, elle nous dit : « Partez,
« Je resterai soudée à votre destinée
« Car ma peine est rivée à vos fatalités,
« Moi, l'éternelle assassinée ! »*

Ici

*Ici, rien que des fantômes trop légers
qui ont juste la pesanteur d'un homme.
Quelques coquillages épars ça et là...
— Oreilles qu'abandonna la parole magique,
billes à prunelles imitant le regard,
gants désossés, montres écrasées.
Des petites choses mortes sans visage
que nous pourrions balayer et jeter à la mer ...
Puis, le paysage vidé revenir
en marchant dans nos pas sur le sable...*

*A deux doigts du désespoir
vers lequel tout m'attire,
plante ta silhouette d'homme
aux bras de branches,
au front de pierre,
aux genoux tendres,
afin que j'accroche à Toi
le vêtement de peau et de larmes
que Dieu me donna pour traverser
ce songe où le poids du réel m'épuise...*



Bien sûr

*Un poème, c'est pour dire quoi ?
Comme je viens d'oublier mon ombrelle
En me promenant sur le toit
Il me faudra louer des ailes.*

*La mort, bien sûr, est un mensonge
Qui n'est bon qu'à faire peur aux enfants.
Car où est-Elle ? Quand j'y songe
Je trouve ce mythe effarant !*

*Un poème, c'est pour dire quoi ?
Les mots frappés d'une torpeur profonde
Dorment collés sur les parois
De mes prunelles vagabondes.*

*La mort, bien sûr, est un mensonge,
Nous vivons toujours mais différemment
Dans un monde neuf qui nous longe,
Et avec d'autres vêtements...*

MARIE CAVADIA.

PROPOS SUR LA LITTÉRATURE ANIMALIÈRE

*Si Peau d'Ane m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême...*

murmurait naïvement notre charmant La Fontaine, qui savait qu'en chacun de nous s'agite un enfant avide. Qui n'a point ressenti ce « plaisir extrême » à la lecture de tant d'œuvres contemporaines, écrites tout spécialement par des Français, dont tant de livres hantent les bibliothèques de l'étranger, mais qui ne sont que peu lus, parce qu'ils traitent des animaux, de leur âme conjecturale, de leurs sentiments probables et de leurs pensées possibles. Le genre même de littérature qui s'intéresse aux animaux est considéré comme secondaire, méprisé peut-être par ces romanciers aux larges ailes qui vous ont une façon de planer au-dessus de l'âme humaine, l'observant de loin et de haut, et qui tout d'un coup foncent sur un sentiment dont ils feront leur proie, qu'ils dissèqueront, partageront, trancheront ; aigles atteints de « superbe », orgueilleux prédateurs qui, en fin de compte, ne laisseront pas le moindre souvenir, tellement notre époque en est pleine.

Délaissant les salons et le monde, leurs pompes et leurs œuvres, l'animalier est plutôt un chercheur, un fureteur de brousses, un coureur de jungles, un chasseur qui ne tue point, mais est passionné de vie. Bien sûr.

il est documenté sur l'âme humaine et il ne pourra parfois s'empêcher de tomber dans les errements de l'anthropocentrisme impénitent. Mais délaissant toute fierté d'homme qui n'est intéressé que par lui-même, voici l'animalier penché sur les mystères d'une pensée naissante, inquiet mais ravi devant un geste, irrationnel pour sa logique, méditant en philosophe (comme il observe en homme de science) devant une action incompréhensible.

Comme on le voit, nombreuses seront les qualités requises de l'écrivain animalier, qui, par surcroît, se voit trop peu lu pour être récompensé de ses peines, si, toutefois, il n'est pas totalement désintéressé. Ces petites études ont l'ambition de mieux faire connaître les animaux et l'homme qui les peint.

Qui ne se souvient d'un conte vraiment merveilleux de Rudyard Kipling, mais que l'on connaît trop et dont on est incapable de goûter l'art quand on l'étudie pour le baccalauréat (car il est au programme) : c'est le délicieux *Rikki-Tikki-Tavi*. Sans même parler de cette « suggestion impérieuse du monde animal et végétal qui nous enserre de toutes parts » et qui passionne l'enfant et plus encore l'adulte, tout concourt dans ce récit à exciter l'intérêt : la netteté et la simplicité de la composition ; la richesse des faits merveilleusement agencés. La simple énumération des scènes se passe d'ailleurs de commentaires : d'abord une vue d'ensemble jetée en huit lignes, la présentation du héros, son entrée bizarre dans le bungalow et... le cœur des habitants, la visite méticuleuse du jardin, la tristesse de Darzee l'oiseau tailleur, le coup manqué de Nagaina et de Nag le cobra, mais la mise hors de combat de Kerait, la « Ronde de Nuit » de Rikki, l'impressionnante scène de la salle de bains sous la lune et dans le silence puis dans l'ouragan (le dialogue entre les deux scélérats — le combat victorieux), la ruse de la femelle de Darzee, le sac de la melonnière, mais Nagaina dans la salle à manger ; Rikki et l'œuf dans sa gueule, la course épique de Nagaina poursuivie par Rikki et le combat probablement plus épique encore dans ce trou, devenu une tombe saccagée par des fourmis rouges, enfin la joie de tous dans le jardin et à la maison.

Qui est donc ce Rikki Tikki Tavi ? Un petit habitant de la nature hindoue... et de la nature égyptienne, où

il était jadis vénéré comme détruisant les œufs de crocodiles. Toute la description de Kipling est en plein accord avec les observations de la biologie : si l'ichneumon, ou mangouste égyptienne a mauvaise réputation dans ce pays et est poursuivie avec autant d'ardeur et de constance qu'elle était adorée autrefois, la mangouste hindoue paraît avoir des mœurs bien différentes, « se lie rapidement à l'homme, aime la propreté, n'est jamais en repos et sait saisir le serpent à lunettes par la nuque » (Chevrillon). « Il rappelait assez, dit Kipling, un petit chat par la fourrure et la queue, et tout à fait une belette par la tête et les habitudes. Ses yeux et le bout de son nez turbulent étaient roses : il pouvait se gratter partout où il lui plaisait et avec n'importe quelle patte ; il pouvait enfler sa queue... et son cri de guerre, alors qu'il trottnait dans l'herbe haute était : Rikk-tikk-tikki-tikkitchk... » Kipling, qui en général, procède par descriptions massives, nous donne ici un bel exemple d'observation physique poussée jusqu'au menu détail.

Mais ceci n'a été donné qu'à titre d'exemple et suppose bien entendu que l'on voudra se reporter au conte même, la critique n'ayant pour mission ici que d'éclairer la lecture tout en commençant à dégager concrètement les moyens et les buts de « l'histoire d'animaux ».

Lorsque l'animal s'est introduit dans la littérature, et ce n'est ni rare ni récent, ce fut presque toujours dans le but, évidemment louable certes, d'instruire et de moraliser, mais en général sans l'estampille du savant, et c'est un jeu dont souriraient les critiqués eux-mêmes que de noter les imperfections de description, les ignorances des mœurs, les méconnaissances de l'âme des bêtes chez un Esope ou un Phèdre par exemple : l'animal n'était pour eux qu'un « moyen » ainsi que pour tous ceux ou presque qui l'ont présenté avant ce dernier siècle, depuis les temps historiques. La bibliographie de cette question ne semble pas avoir été faite ; elle dépasserait d'ailleurs et de beaucoup le cadre d'un article s'il nous fallait rendre justice à la Bible et à Homère, citer le chien d'Ulysse et les brebis de Polyphème, descendre marche à marche jusqu'à Descartes qui musela pendant un temps tous ceux qui, comme La Fontaine auraient écrit de si jolies et si « tendres » choses sur l'âme des bêtes. Nos philosophes du XVIII^e siècle n'avaient guère de temps

à dépenser sur le sujet, tandis que les Anglais commençaient ou plutôt recommençaient (car il y avait eu au moins Chaucer) à l'introduire dans leurs œuvres d'une façon de plus en plus intéressante avec Milton, Cowper et surtout White.

En France, le romantisme a enfin brisé la chaîne qui entravait la pensée libre et la recherche personnelle ; c'est alors que paraît le loup de Vigny, le chien de Lamartine ; ce sont Michelet, Musset, Beudelaire et les chats, Leconte de Lisle avec les éléphants, jaguars, tigres ou aigles, Banville et les lapins, Maupassant et les Oies sauvages. Sully Prudhomme campe un beau cygne que la musique de St Saens rend plus splendide encore ; Anatole France nous peint la mort du singe et les pensées d'un chat dans *Le crime de Sylvestre Bonnard* ; Péronchon monologue devant son chien Cyrano. Et nous arrivons au seuil de ce siècle avec, si l'on en juge par la quantité, une œuvre assez importante sur l'animal ou à propos de lui, mais cependant rien de très grand, rien de définitif, rien d'exclusivement consacré à la bête sauvage ou apprivoisée. Là encore, ce sont les progrès des sciences en général qui ont conditionné l'avance de l'étude de l'animal : il nous faudra donc dire quelques mots qui nous entraîneront d'abord assez loin de la littérature, mais nous y ramèneront de la façon la plus logique et la plus simple.

L'une des études les plus captivantes faites à l'heure actuelle par ces spécialistes de l'observation est certainement celle que nous donne en 1937, l'Indien Grey Owl dont le livre, intitulé : *Un homme et des bêtes* nous fait assister à la vie des Castors au Canada. Délaissant la polémique qui trace une toile de mystère autour de l'homme, nous ne retiendrons de ses expériences que ce qu'il a découvert sur « l'intelligence », au sens humain du mot, des castors. Il refuse en effet d'appeler « instinct » cette aptitude très prononcée au raisonnement logique qui les amène à modifier leurs attitudes selon le problème à résoudre. La technique de leur construction est, paraît-il, d'un modèle unique, mais qui peut être expliqué par une adaptation ancestrale aux diverses conditions de la vie dans les diverses parties du globe qu'ils habitent (de moins en moins d'ailleurs). Tout autre est la ruse qu'ils ont à tourner les obstacles ; témoin cette

expérience de Owl : une famille de castors habitait près d'un lac se déversant dans une rivière ; les bêtes avaient clos le déversoir par une digue qui avait pour but de maintenir l'eau toujours au même niveau. Les castors, ayant épuisé leur nourriture, faite de bois de peupliers, de saules et d'aulnes durent aller chercher plus loin le « pain » quotidien. Mais la rivière qui s'écoulait du lac prenait vite un caractère torrentueux si bien qu'à partir d'un certain moment, il était impossible à la gent fourrée de remonter le courant avec une lourde charge. Mais la rivière, faisant un coude, revenait sur ses pas et arrivait à passer à 200 mètres plus bas environ de la hutte des castors : 200 mètres par la terre ferme mais 3 kilomètres par l'eau. Que fit notre famille ? Elle comprit apparemment que le niveau de l'eau était moins haut en aval que dans le lac, vu peut-être la rapidité du courant. Elle creusa donc un canal qu'elle arrêta à une vingtaine de mètres de la rivière puis fit un massif barrage pour empêcher l'eau du lac de se déverser dans la rivière ; reprenant alors le canal un peu plus bas, elle l'amena jusqu'à l'eau torrentueuse. Chaque castor, faisant alors son « plein » d'arbres fraîchement coupés, remonta la dernière partie du petit canal, puis franchit à pied sec le barrage artificiel, remettant à l'eau son fardeau qu'il n'eut plus qu'à pousser devant lui. Voici bien l'un des meilleurs exemples que l'on puisse donner aujourd'hui de cette sorte d'intelligence particulière aux bêtes : Grey Owl qui a installé sa hutte près d'une hutte de castors nous fait assister de façon très vivante à la vie de la famille, nous rapportant son langage fait de sourds murmures, coupés de bruyants éclats de voix, de cris larmoyants, accompagnés de gesticulations sans nombre, image d'une vie intérieure compliquée et nuancée.

Si nous n'avions qu'un exemple de pareils faits, nous pourrions aisément, nous devrions même le mettre en doute, mais c'est devant un faisceau compact d'observations que nous allons nous trouver. Le Professeur Buytendijk nous décrit dans son livre sur la « Psychologie des Animaux » les ruses les traquenards de l'être unicellulaire lui-même lorsqu'il s'agit pour lui d'avalier un plus petit que lui ; la minuscule cellule essaie de quinze manières d'arrêter sa proie avec ses pseudopodes, la tourne, la retourne, lui joue des tours

pour l'attirer dans sa substance, comme s'il y avait déjà dans ce protoplasme infime un cerveau calculateur à côté d'un estomac de goinfre.

Montant dans l'échelle des créatures, le professeur atteint les fourmis, hôtes des charniers, des Jungles et des taillis de nos forêts. Il est avéré aujourd'hui que ces curieuses bêtes ont leur langage : lors de la mort d'une des leurs ou d'un danger commun, elles se transmettent la nouvelle au moyen des ondes courtes (?) de leurs antennes.

Les abeilles, si on enlève de leurs ruches la reine, font entendre un doux murmure qui monte comme le bruit d'un gong, paraît-il, et se termine par des cris et de véritables « hurlements ». D'autre part, toujours par leurs antennes ou leurs mandibules, fourmis et abeilles se reconnaissent entre elles comme si elles prononçaient le mot de passe des sentinelles. La vie dans la tribu des Abeilles est très fortement organisée : nettoyeuse de cellules d'abord, la jeune abeille devient bientôt couveuse ; puis, montant en grade, on lui confie le service de garde de la ruche. Elle devient enfin abeille des champs et abeille des champs « danseuse » atteignant ainsi son bâton de maréchal. Cette danse des abeilles est du reste inexplicquée et l'on ne peut s'empêcher de penser à cette autre danse récemment découverte chez les éléphants, que Kipling paraît avoir connue quelque 30 ans avant la science moderne : les lourds pachydermes paraissent se réunir, à des périodes déterminées, dans la savane tumultueuse, et là, pendant les heures de la chaude nuit tropicale, ils martèlent en cadence les hautes herbes, foulant de leurs pieds de caoutchouc, les bambous et les arbustes du sous-bois jusqu'à en faire de véritables clairières.

Matière ou âme ? Buytendijk se prononce franchement pour « les solutions vitalistes de l'activité animale », car une constatation s'impose à nous : plus nous gravissons la chaîne des êtres et plus nous découvrons que les actes importants sont accomplis d'une manière opportune et sensée (sauf exceptions assez nombreuses), plus nous trouvons qu'ils marquent souvent une *découverte subite* et plus, en un mot ils paraissent se rapprocher singulièrement de ceux de l'homme, leur frère à peine supérieur.

Dans le domaine des sentiments, nous trouvons mieux encore : il paraît reconnu aujourd'hui que chiens, éléphants et singes entre autres bêtes, sentent la musique, à leur manière bien sûr (et cette manière semble être différente entre les espèces et même entre les individus) mais des expérimentateurs sérieux affirment les avoir vus réagir différemment à l'audition d'accords parfaits et d'accords que l'on est convenu d'appeler modernes. Ces réactions impliquaient un nombre considérable de jeux de physionomie, d'attitudes, de mouvements nerveux, très différents de l'espèce de torpeur dans laquelle tombent les serpents charmés. L'on connaît aussi, et depuis longtemps, « l'instinct de jeu » chez l'animal, souvent identique à celui de l'enfant, instinct peut-être, mais qui sait s'arrêter aux limites permises où la lutte à mort commence. Les observations ont même établi que ces combats, le plus souvent singuliers, existent entre des groupes différents et il est certain que si les chats furent en général devant les chiens, il leur arrive aussi de jouer côte à côte. C'est au cours de l'extériorisation de cet instinct de jeu que l'on est arrivé à filmer des rires d'animaux, chose rare évidemment mais qui détruit cette tradition que « le rire est le propre de l'homme » comme disait le bon Rabelais. Regardez les sourires malins qui sont parfois dans la prunelle du chat : vous les retrouverez dans ceux de sa cousine, la panthère. Ils se transportent chez le chien, dans la queue, vrai pendule rieur et il semble bien que les seules supériorités qui restent au soi-disant roi de la création, soient ses mains d'abord et ensuite cette découverte qu'il fit peut-être par hasard, vers l'époque magdalénienne : le feu, découverte qu'il sut reproduire à l'infini jusqu'à la laisser en puissance dans ses poches ou courant dans des fils et des tuyaux.

Enfin l'animal aurait une « conscience, disent aujourd'hui certains psychologues et Espinas, dans son livre « Société d'Animaux » a démontré que, l'animal ayant harmonieusement développé l'amour de soi et l'amour d'autrui, est arrivé à se construire une morale qui, bien que rudimentaire, ressemble toutefois étrangement à celle de certaines tribus primitives. L'auteur va jusqu'à classer ces différents sentiments ; il croit retrouver parmi les plus développées d'entre leurs tribus : le respect et le dévouement entre époux, la constance dans l'affection, le

souci de l'éducation des petits, assuré par l'un des deux parents, l'épargne, le courage, le travail, l'obéissance chez le faible, la « sollicitation chez le fort avec, sur chacun de ces points, de nombreuses exceptions certes mais qui n'infirment pas la règle ». Des découvertes plus récentes encore ont montré que, à côté de la fameuse lutte pour la vie, mise en avant par Lamarck ou Darwin, il existait une véritable coalition pour l'existence, non plus seulement entre les individus d'une même espèce mais entre tous les animaux, contre un danger commun, se jurant sinon une éternelle fraternité (elle n'est pas de ce monde, pas plus animal qu'humain) mais du moins une trêve ; et cette idée a été reprise en même temps que bien d'autres dans plusieurs livres contemporains tels que « La Guerre du feu » de Rosny aîné et surtout « Croc Blanc » de Jack London, mais ceci n'est dit que pour montrer l'intérêt de ces quelques pages qui paraissent nous avoir éloigné de la littérature.

Nous arrivons alors à cette première conclusion que l'animal saisit des *rappports d'objet*, qu'il est capable de *s'adapter* immédiatement, soit par de simples associations d'images ou d'idées, soit par raisonnements, soit par véritable intuition, à des phénomènes nouveaux pour lui II serait *possesseur d'un véritable code de morale*, ce qui nous permet maintenant de dire (et un grand nombre d'auteurs ne le nient plus) que la bête a une *intelligence* mieux que rudimentaire (une « personnalité », dit Derennes) ; que cette intelligence est, par bien des côtés, identique à la nôtre, si elle est toute fois plus estompée, plus cachée, souvent incompréhensible dans ses manifestations, mais qu'elle existe.

Jusqu'ici donc, nous nous trouvons sur un terrain très solide, très sûr, et nous ne citerons que pour mémoire les longues et minutieuses expériences faites dans leurs laboratoires par des Allemands et des Russes et tout particulièrement celles de Madame Kohts qui a pris comme sujet d'expérience le Singe appelé Macaque rhésus. Le même Kipling décrit d'une façon inoubliable dans ses *Jungles Books* et dont les membres composent la fameuse tribu des Bandar-log, (ce qui en hindou signifie simplement le peuple singe). Kohts a enfermé l'un de ces animaux dans une enceinte, un labyrinthe et lui a imposé plusieurs problèmes, en particulier, ceux de l'évasion

qui sont décrits tout au long dans le Journal de psychologie normale et pathologique (Mai 1930).

Il nous faudra laisser de côté au contraire, les magnifiques inventions du grand écrivain belge Maeterlinck dont les observations n'ont peut-être pas été assez sévères. Dans « L'Hôte inconnu » par exemple, nous sont montrés des ceveaux-pénomènes, qui réduisent des racines carrées avec une dextérité sans pareille, mais malheureusement inégalée jusqu'ici.

Voici au contraire une fraîche page où se mêlent harmonieusement les connaissances scientifiques et une délicate imagination, où les mots sont choisis pour l'évocation, une page facile à lire, qui n'est pas encore une histoire d'animaux mais qui n'est pas non plus une sèche nomenclature de faits : elle est due à un admirable connaisseur des bêtes communes de nos régions tempérées, Toussenel. Si Toussenel n'a pas l'érudition de Buffon et surtout de Fabre, il est du moins un de ces admirateurs passionnés qui mettent leur vie au service de ce qui les entoure et qui voient bien et neuf :

Gai comme un pinson est encore un de ces adages menteurs qui contribuent si déplorablement à enraciner les préjugés et les erreurs dans l'esprit des populations... Le pinson n'a jamais affecté ces allures joviales ; au contraire. Il s'observe constamment, fait tout avec mesure, réflexion et solennité ; il « pose », comme on dit, quand il marche, quand il mange, quand il chante. Au lieu de prendre le temps comme il vient, il se laisse aller à des plaintes mélancoliques pour peu que la pluie menace. La captivité le démoralise, le rend aveugle, le tue. Ce ne sont pas là des façons d'oiseau gai. L'air que chante le pinson n'est pas une élégie amoureuse, mais un air de bravoure qui attend des bravos. S'il manque son effet, il peste. Si quelque mâle voisin possesseur d'un organe plus puissant, servi par une meilleure méthode, menace de l'éclipser, son cœur s'emplit de rage, sa colère gonfle, éclate. Il se précipite sur l'intrus, la plume hérissée, la voix haute, l'attaque, le déchire, et, s'il est le plus fort, l'expulse du canton...

Les observateurs modernes paraissent avoir bien compris que la biologie ne doit plus se contenter « d'expli-

quer » ce qui se passe dans le cerveau des bêtes mais de « comprendre » aussi, tout en « s'assurant, comme le dit Claparède, que l'on n'a pas été victime de l'illusion anthropomorphique, au moyen d'une enquête vérificatrice » et c'est en effet bien poser le problème. « Expliquer un phénomène c'est déterminer sa cause ; le comprendre c'est déterminer son rôle dans l'ensemble de la conduite de l'individu observé », et dans l'ensemble aussi de sa vie de relation.



Dans son Discours de la Méthode, Descartes situe incidemment sa position sur la question de « l'âme » des bêtes. Dans un jargon encore latin de construction, il écrit dans la cinquième partie du Discours. « C'est une chose bien remarquable qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées ; et qu'au contraire il n'y a point d'animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils *pensent ce qu'ils disent* ; au lieu que les hommes qui étaient nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, ont coutume d'inventer quelques signes par lesquels ils se font entendre à ceux qui étant ordinairement avec eux ont loisir d'apprendre leur langue. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes mais *qu'elles n'en n'ont point du tout...* (De plus) nous ne devons pas confondre les paroles avec les mouvements naturels qui témoignent les passions et peuvent être *imités par des machines*. ni penser, comme certains anciens que les bêtes parlent, bien que n'entendions pas leur langage. Car si cela était vrai, puisqu'elles ont plusieurs organes qui se rapportent aux nôtres, elles pourraient aussi bien se faire entendre à nous qu'à leurs semblables... Les bêtes n'ont point d'esprit et c'est la nature qui agit sur elles selon la disposition de leurs organes : ainsi

qu'on voit une horloge qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures et mesurer le temps plus justement que nous avec toute notre prudence ».

Autrement dit, le fonctionnement des organes chez les animaux doit être considéré comme mécanique puisque la description mécanique en épuise l'idée. C'est la fameuse théorie des animaux-machines ou automates. Descartes ne nie point, en fait, les réactions ni les adaptations aux circonstances, mais il veut qu'elles résultent d'organes convenablement disposés. Nous avons déjà vu ce qu'il faut penser aujourd'hui de cette théorie, mais ce sur quoi nous voulons insister maintenant c'est sur la délicieuse et littéraire réponse que fit, il y a trois cents ans déjà notre La Fontaine, dans une argumentation à la fois naïve, profondément juste et subtile.

Dans son Discours à Madame de la Sablière, notre fabuliste réfute admirablement la théorie de l'animal-machine. Ce faisant, il donne droit d'entrée à la bête dans la littérature et lui-même se chargera du parrainage.

Les animaux ont-ils une âme ? Le bonhomme répond :

*Pour moi, si j'en étais le maître,
Je leur en donnerais aussi bien qu'aux enfants.
Ceux-ci pensent-ils pas dès leurs plus jeunes ans ?
Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant connaître.*

Par un exemple tout égal

J'attribuerais à l'animal

*Non point une raison selon notre manière,
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort :
Je subtiliserais un morceau de matière,
Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort,
Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor
Que le feu ; car enfin, si le bois fait la flamme,
La flamme, en s'épurant, peut-elle pas de l'âme
Nous donner quelque idée ? et sort-il pas de l'or
Des entrailles du plomb ? Je rendrais mon ouvrage
Capable de sentir, juger, rien davantage.*

Et juger imparfaitement,

Sans qu'un singe jamais fit le moindre argument.

A l'égard de nous autres hommes,

Je ferais notre lot infiniment plus fort ;

Nous aurions un double trésor :
L'un, cette âme pareille en tous tant que nous sommes,
Sages, fous, enfants, idiots,
Hôtes de l'Univers, sous le nom d'animaux ;
L'autre, encore une âme, entre nous et les anges
Commune en un certain degré.....

Et La Fontaine nous montrera par trois exemples qu'il a vu certains animaux de près et qu'il a médité sur leur cas. Est-ce à dire cependant qu'il fut un véritable animalier ? Non pas. Sa connaissance des bêtes est surtout faite d'intuition généreuse, charitable... et fort peu scientifique. En veut-on un exemple ? Il est facile à trouver dans le Livre XII, le plus « âgé » pourtant. Voici dans « La chauve-souris, le buisson et le canard », deux petits vers qui nous donnent une indication utile :

L'Oiseau Chauve-souris n'osait plus approcher
Pendant le jour nulle demeure.

Deux erreurs qui n'enlèvent nullement sa valeur humaine à la fable. Mais les bêtes de La Fontaine sont vues à grands traits : elles vivent pêle-mêle dans un monde imaginaire, lions, cerfs et ânes ensemble, chauve-souris, canards et... buissons associés. La Fontaine, loin d'éviter « l'analogie humaine » comme le dit Michelet, l'humanise sans pudeur : il ne connaît que les hommes et leur donne figure de bêtes, à part les lapins et quelques autres qu'il avait pu contempler à loisir dans sa forêt de Château-Thierry. Rousseau et Lamartine, les deux grands détracteurs du fabuliste auraient pu l'attaquer sur ce point s'ils s'y étaient intéressés.

Quoiqu'il en soit, l'animal a sa place assurée dans notre littérature et c'est à La Fontaine que nous devons cela.

Quels seront donc maintenant les caractères, les tendances et les buts de l'histoire d'animaux ou plutôt de l'« animal story », l'expression anglaise me paraissant ici meilleure.

Nous ne pouvons considérer comme « animal story » la pure narration de faits auxquels les animaux sont mêlés, malgré tout le soin littéraire qu'a pu apporter l'auteur à les décrire. Le récit d'observations et d'expé-

riences sur les animaux constituent encore œuvre scientifique. Mais où est donc la délimitation entre la littérature et la science ?

Aussi difficile qu'il soit de répondre à une pareille question nous croyons pouvoir trouver cette séparation d'abord dans l'histoire de chasse. Dans les meilleures d'entre elles, l'auteur se met en personne dans le récit, mais d'une façon discrète ; n'entrent point dans cette catégorie les Tartarinades de notre héros méridional trop connu, car il nous semble que pour qu'il y ait histoire d'animaux il convient que ceux-ci soient au centre du tableau : leurs moindres faits et gestes, leurs réactions brusques, leurs personnalités sont dégagés d'une plume nuancée mais exacte et c'est dans ce genre qu'excellent tout particulièrement certains Anglais et Américains. Leur langue, très imagée, est avant tout concise et directe ; elle a quelque chose de primitif, de brutal qui entraîne l'adhésion du lecteur, lequel admire l'action pour l'action. Si elle n'est pas toujours *l'expression* de la vérité (peut-on demander la vérité intégrale à un chasseur ?) du moins elle en donne l'impression. Enfin cette histoire de chasse est sans arrière-pensée. Elle conserve donc les caractères de la narration scientifique en repoussant tout ce qui est bavardage, en donnant l'impression nette que l'animal est un animal, rien de plus, rien de moins. Très caractéristiques à ce point de vue sont les œuvres de E.T. Seton, C. Roberts et M. Constantin-Weyer.

Mais il n'est pas donné à tout le monde d'être un chasseur et de connaître à fond les coutumes des bêtes sauvages. Beaucoup d'auteurs n'ont malheureusement fait la connaissance des animaux qu'à travers la fumée de leur cigarette au fond d'un bureau poudreux. D'autres ont voyagé suffisamment pour se permettre d'introduire l'animal dans des contes, des nouvelles où il joue tantôt le premier rôle, tantôt le rôle de comparse, où il est vu de face, de trois quart ou de profil. Certaines d'entre ces histoires ont su garder l'ambiance naturelle, grâce à la notation minutieuse des traits de caractère, grâce à l'entourage fauve, à la recherche de la plus stricte neutralité, à l'absence de jugements qui marqueraient trop nettement que c'est un homme qui parle avec des mots et des pensées d'homme. Alors que certains de ces narrateurs donnent l'impression qu'ils abusent de nous et

de notre bonne foi, certains autres au contraire laissent planer cet agréable doute que nous approchons peut-être d'une demi-compréhension de l'âme inférieure. Combien il est facile alors de glisser sur la pente anthropomorphique en se contentant d'arguments spécieux ? Les animaux ne boivent-ils pas, ne mangent-ils pas, n'aiment-ils pas plus ou moins comme nous ? Pourquoi ne pas supposer alors que tout se passe de semblable façon chez eux et chez nous ? Si ceci peut être un raisonnement de romancier, il est sans valeur pratique ; il est une analogie précipitée mais aussi une paresse à observer.

Nous séparons donc petit à petit l'animal story de sa gangue. Mais il est un autre travers où tombent volontairement la plupart des auteurs, c'est de considérer l'animal comme un moyen, car il faut aux hommes une pâture substantielle, « substantifique », et l'on se presse la cervelle et l'on expose une thèse : par les bêtes, l'on donne des leçons de conduite aux hommes. Soyez communistes dira Maeterlinck, comme les fourmis : c'est le bonheur. Soyez... Normands, dira le fabuliste, soyez prudents, jusqu'à l'action et l'entraide non comprises... Ton ennemi, c'est ton maître, dira un autre. Un quatrième lancera cette apostrophe à sa génération :

*Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.*

Voici une leçon de panthéisme et c'est le coq Chantecler qui nous la donne par l'organe de Rostand.

*Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées
Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon,
Lorsqu'on voit, s'effeuillant comme les destinées
Trembler au vent des Pyrénées
Les amandiers du Roussillon...*

*Je t'adore, Soleil, ô toi dont la lumière
Pour bénir chaque front et mûrir chaque miel,
Entrant dans chaque fleur et dans chaque chaumière
Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel !....*

*Je t'adore, Soleil. Tu mets dans l'air des roses,
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson.
Tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses.
O Soleil ! toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont !*

Tout ceci serait fort bien si cela ne se passait pas aux dépens de la bête, dénuée de vie propre. Je ne puis personnellement entendre Chantecler parler du Roussillon et l'Oiseau Chauve-souris

*Avoir des comptoirs, des facteurs, des agents
Non moins soucieux qu'intelligents,
Des registres exacts de mise et de recette*

sans frissonner, pour le moins... Peut-être n'est-ce qu'une déformation tenant l'étude de réhabilitation que je tente ou bien est-ce sensiblerie de vieille fille... qui considère elle aussi la bête comme un but ?

La littérature a, paraît-il, de ces exigences. En tout cas il faut avoir un talent bien extraordinaire pour insinuer une leçon, lancer un message, et maintenir en même temps les principes nécessaires à la « fabrication » de l'histoire d'animaux.

Ainsi donc, il nous semble qu'il n'y a rien qui puisse choquer autant dans une pareille recherche que de sentir la personnalité de l'auteur lui-même. Une imagination dévergondée, un bavardage agréable peut-être mais intempestif et inutile, une imagination qui veut passer pour subtile mais qui n'est qu'exagérée et trompeuse, voilà malheureusement les défauts de la majorité des écrivains qui se sont penchés sur nos frères à peine inférieurs ; et n'y ont pas échappé les plus grands spécialistes du genre. Rien ne blesse autant qu'une phrase, une idée où l'on sent l'homme, rien que l'homme, où le peintre ne décrit que son âme déguisée, où l'humoriste ne nous donne qu'une comédie artificielle, glorieux fruit de son esprit peut-être mais non de son amour pour la réalité.

Voici qu'au contraire, après avoir bien ouvert les yeux, après avoir glané et thésaurisé documents et richesses, le penseur se concentre et essaie de voir l'invisible. De l'animal peint par l'extérieur, minutieusement,

complètement, de cet animal photographié, ou plus exactement filmé, voici maintenant qu'il recherche l'âme (pour ceux du moins qui croient à l'âme), voici qu'il cherche à « décrire les sensations, les conceptions obscures » de ces êtres en évitant les analogies tendancieuses et précipitées. Il essaiera de « romancer l'existence mouvementée des créatures sauvages qui naissent, vivent, combattent et meurent selon les lois éternelles (?) de la nature » (Epuv). Et pour comprendre ces bêtes il s'effacera devant elles, nous donnant l'impression d'une histoire qui se conte d'elle-même, sans auteur, récit composé de tranches de vie, qui a pour point de départ une intense observation externe et pour point d'arrivée des conclusions sur l'intérieur, sur le cœur, sur l'intelligence, sur la volonté des acteurs. Alors, mais alors seulement, les cadres étant solides, l'auteur se départissant de son impartialité, pourra faire de son œuvre *vraie* une œuvre *bonne*, donner un exemple, un conseil, ou mieux encore les laisser se dégager de l'œuvre.

Il semble bien que ce soit ainsi qu'aient travaillé plus ou moins consciemment les grands animaliers modernes, presque tous vivants encore.

Pergaud, jeune instituteur mort à la dernière guerre, a, au plus haut point, le don de nous émouvoir. Il s'est fait le chantre des bêtes des campagnes françaises, hôtes habituels de nos chaumières et de nos fermes. Il parcourait les vals et les forêts, étudiant avec sympathie les humbles serviteurs qui accompagnent l'homme au travail, toujours attentionnées, devançant ses désirs, domestiques certes, mais, ayant dans le cœur cet appel du large, de la liberté; capricieuses et enjouées, mais sachant trimer sous l'injonction parfois brutale de qui leur donne la pâture. Ses contes portent en eux presque tous les caractères de « l'animal story » et quelques lignes simplettes, fleurant la campagne, touchantes au suprême degré en donneront un aperçu : Miraut le chien, a été vendu par son maître, mais il s'est échappé plusieurs fois et revient aux caresses qu'il aime « Pauvre bête, si ce n'est pas malheureux ! Ah je n'aurais jamais dû le vendre, disait Lisée ». Voyant Lisée sortir et aller au village, Miraut efflanqué, à bout de forces, se leva quand même et s'approcha résolu à faire une tentative encore et une suprême démarche. Un combat affreux se livra en l'hom-

me. Que faire ? Le nourrir, le laisser revenir ? Quelles scènes nouvelles à la maison ! Ce serait intenable. Il fit un geste au chien qui lui interdisait d'approcher davantage. Miraut qui ne le quittait pas des yeux comprit et s'arrêta. Un immense désespoir de bête, un désespoir que les humains ne peuvent pas comprendre ni concevoir, parce qu'ils ont toujours, eux, pour atténuer les leurs, des raisons que les chiens n'ont pas, le gonfla. Il s'assit sur son derrière et regarda encore, regarda longuement Lisée qui, les jambes flageolantes et le dos rond, disparaissait au coin de la rue derrière les maisons... Et il vit Lisée revenir et il se dressa de nouveau, secoué d'un frisson, ému d'une espérance. Le chasseur, se redemandait ce qu'il ferait. Peut-être allait-il céder à son cœur ; mais la Guélotte parut : « Encore cette sale carne, hurla-t-elle en ramassant des cailloux ». Et l'homme laissa faire.

Miraut comprit que tout était bien fini, qu'il n'avait plus rien à attendre ni à espérer, et ne voulant malgré tout point retourner au Val où il retrouverait pourtant sa niche et sa pâtée, ne voulant point désertier ce village qu'il connaissait, ces forêts qu'il aimait, ne pouvant se plier à d'autres habitudes, se faire à d'autres usages, il s'en alla, sombre, triste, honteux... Il s'arrêta, se retourna, regarda le village, et debout sur ses quatre pattes, il se mit à hurler, à hurler longuement, à hurler au perdu, à hurler au loup, à hurler à la mort, ainsi qu'il avait fait autrefois aux heures tragiques de sa vie.

Et sa plainte sonna comme un glas, et les autres chiens y répondirent, et tout le monde s'en émut, et c'était vraiment lugubre et désespéré... » (Le Roman de Miraut).

Si l'on peut se plaindre peut-être d'un habillage qui nuit au tragique de la situation et de quelques notations trop humanisées, cette page donne une grande impression de vérité ; elle n'est pas une escroquerie psychologique.

La finesse, l'élégance, la peinture exquise, nous trouverons toutes ces qualités réunies dans une femme et je ne crois pas qu'il ait été écrit quelque chose de plus délicat dans le domaine de la littérature animale. Il est impossible de donner un extrait suffisamment long des « Sept Dialogues des bêtes » de Colette pour faire goûter le charme primitif de ces conversations présumées entre

bêtes civilisées et cependant... Voici une scène délicieuse, dans un train :

Toby-chien — Veux-tu que je te raconte ce qu'on voit par la portière de la voiture ?

Kiki la Doucette (le chat) — Tout m'est également odieux.

Toby, après avoir regardé — Je n'ai rien vu...

Kiki, amer — Merci tout de même.

Toby — Je n'ai rien vu qui soit facile à décrire. Des choses vertes qui passent contre nous si près et si vite qu'on en reçoit une claque dans les yeux. Un champ plat qui tourne et un petit clocher pointu, là-bas, qui court aussi vite que la voiture. Un autre champ, tout incarnat de trèfle en fleur, vient de me donner dans l'œil une autre gifle rouge... La terre s'enfonçe — ou bien nous montons, je ne sais pas au juste. Je vois tout en bas, très loin, des pelouses vertes, étoilées de marguerites blanches qui sont peut-être des vaches...

Kiki amer — Ou des pains à cacheter, ou autre chose...

(Le train s'arrête. Un employé sur le quai : Aoua, aouaoua, éouau ouain).

Toby, éperdu — On crie ! Il y a un malheur ! Courons !

La France est très bien représentée dans le domaine animalier et c'est une étude spéciale qu'il conviendrait de faire d'un André Demaison par exemple ou d'un Pérochon. De même le continent américain a fourni des observateurs — hommes de lettres de premier ordre dont ce touche-à-tout de talent que fut Jack London. Il serait intéressant d'établir des parallèles entre peintres, sculpteurs et hommes de lettres, de trouver à Hondcooter ou à Paul Potter des correspondants en littérature, de rapprocher Leconte de Lisle de Paul Jouve et Pompon de Kipling, tandis que Barye et Delacroix représenteraient le mouvement et la couleur.

Mais c'est surtout à Rudyard Kipling qu'il faudrait s'arrêter dans la littérature étrangère car il nous semble bien aujourd'hui être « l'animalier », par excellence, celui qui, mieux que tous, a su se cantonner dans la plus grande réserve scientifique et qui a tenté de reconstituer les

idées, les sentiments et les sensations probables de nos frères inférieurs ; la reconstitution, conjecturale évidemment, donne une grande impression de vraisemblance. Nous ne voyons plus un homme transubstancié dans l'âme des acteurs qu'il fait jouer sous des habits plus ou moins frelatés. Nous avons souvent au contraire, l'impression qu'un drame se joue dans ces Jungle Books, tout près de nous, mais dans les régions encore presque vierges que l'homme prétend dominer, alors qu'il n'a jusqu'ici guère eu de moyens pour s'en approcher, empêtré qu'il est dans son orgueil, son mépris et son incompréhension de tout ce qui n'est pas lui. La littérature animalière est un genre relativement nouveau, mais qui depuis cinquante ans qu'il existe a déjà trouvé ses maîtres, probes ou géniaux : les œuvres écrites par ces auteurs sont les choses les plus pures et les plus reposantes que l'on puisse lire.

Y. THIBAUT-CHAMBAULT.

UN INSTRUCTEUR FRANÇAIS DE L'ARMÉE DE MOHAMED ALY

Kader Aga (l'adjutant André Cadeau)

Le 16 Octobre 1821, un grand diable à la figure grêlée par la petite vérole (1) se présentait au Consulat de France d'Alexandrie et demandait à parler personnellement au Consul. Son allure militaire impressionna le janissaire de service et les employés. On l'introduisit sans le faire attendre dans le bureau de M. Drovetti, consul général de S.M. Très Chrétienne auprès du Pacha d'Egypte.

Sur le passeport, bariolé d'un nombre invraisemblable de visas, que lui remit son visiteur, M. Drovetti lut : *Cadeau, André, étudiant en médecine allant à Vienne par Strasbourg, pour y rétablir sa santé.* (2)

Comme le Consul allait faire observer à son interlocuteur qu'Alexandrie ne se trouvait pas sur la route de Paris à Vienne et que l'Egypte n'offrait à un futur médecin que peu de ressources pour l'acheminer vers le parchemin doctoral, le carabin valétudinaire du passeport claquait les talons, fit un impeccable salut militaire et, la tête droite, déclina ses véritables titres : « Adjudant André

(1) Le passeport de Cadeau dit « Signe particulier : gravé ».

(2) Texte du passeport aux Archives du Consulat de France. Dossier CADEAU, Actes Notariés, (Successions 1830).

Cadeau, sous-officier du second bataillon de la Guadeloupe, colonel comte de Lardenoy. En congé ».

Ces derniers mots d'ailleurs, n'avaient qu'une exactitude relative, car la suite de l'entretien apprit au Consul général que l'adjudant Cadeau n'avait été en congé en France que jusqu'au 9 Mai 1821, congé parfaitement justifié par la convalescence d'une maladie contractée en service aux Antilles. Mais à cette date, le baron Portalis, ministre de la Marine et des Colonies avait notifié à l'adjudant André Cadeau sa nomination au grade de sous-lieutenant et l'ordre de se rendre à Rochefort pour y être embarqué dans le plus bref délai à destination de la Guadeloupe. (3)

Cinq années consécutives de séjour aux Antilles avaient apparemment enlevé à Cadeau tout désir de revoir le Fort Saint Charles, Pointe-à-Pitre, La Désirade Saint-Thomas ou Marie-Galante. Même la fierté de reparaitre au milieu de ses camarades avec l'épaulette si longtemps attendue (4) n'avait pu vaincre ses répugnances. Pour ne pas obéir à l'ordre du Roi, Cadeau décida de quitter la France au plus vite. Cinq jours après sa promotion d'officier, il sollicitait et obtenait de la Préfecture de Police de Paris un passeport en règle. « Les officiers civils et militaires chargés de maintenir l'ordre public dans l'intérieur du Royaume, les officiers civils et militaires remplissant les mêmes fonctions dans les pays amis ou alliés de la France... » étaient requis par le Ministre de la Police au nom de Sa Majesté Louis le dix-huitième, « de donner aide et protection à Cadeau, André, étudiant en médecine, se rendant à Vienne, par Strasbourg, pour y rétablir sa santé ».

Le 23 Mai, Cadeau passe le Rhin au pont de Kehl et galope en poste vers Munich. La poche bien lestée par la vente des terres de ses parents, de leur vivant notables de la commune de Chanteaume, près d'Eguzon, dans l'Indre, (5) il n'a aucune difficulté pour atteindre la ca-

(3) Lettre ministérielle du 29 Mai 1831. (Dossier CADEAU. id. ibid).

(4) CADEAU fut proposé trois fois pour les galons d'officier en 1818, 1819 et 1820. (Certificat du 2ème bataillon de la Guadeloupe du 25 Fév. 1821. Dossier CADEAU. id. ibid).

(5) Copie de l'acte de naissance de CADEAU (id. ibid.).

pitale autrichienne, but officiel de son voyage. Le 10 Juin, il se présente à l'ambassade de France pour l'indispensable formalité du visa ; cachet et paraphe obtenus, il reprend la diligence à destination de l'Italie.

Où va-t-il? Il n'en sait rien. Il ne va pas aux Antilles et c'est tout ce qui lui importe pour l'heure. A Linz, le 21 Juin, un policier plus curieux que les autres veut savoir quelle est la destination de ce voyageur dont le passeport est déjà couvert de visas. Cadeau répond « Marseille par l'Italie ». (6) Mais il prend le chemin des écoliers et flâne en route. On le trouve à Trente, à Vérone, à Modène, à Parme. Il visite Florence et Mantoue. Visiblement, Cadeau ne sait plus où aller. Au début de Septembre, il est à Livourne.

Entend-il sur le port parler de la merveilleuse activité du grand pacha d'Egypte qui ouvre au commerce livournais de si grandes perspectives? Assiste-t-il au débarquement des lourdes balles d'un nouveau coton qu'à cette époque précisément l'Egypte envoie aux commissionnaires de Livourne? Ecoute-t-il dans les auberges les récits de l'insurrection grecque et apprend-il que Mohamed Ali veut former une armée pour venir assister son suzerain de Constantinople? Une seule chose est certaine : « *Vitto buono per Alessandria d'Egitto. 7 Sett. 1821* ». Le gouverneur de Livourne appose cette mention sur le passeport de Cadeau. Neuf jours plus tard, l'adjutant se présentait au consul général Drovetti à Alexandrie.

Après sept ans de services et un congé en règle, refuser une commission d'officier n'est pas un crime et le consul Drovetti n'eût probablement aucune peine à le faire comprendre à l'adjutant Cadeau. Ayant ainsi gagné la confiance de son visiteur, il n'eût pas plus de mal à le persuader que la Fortune le servait en l'amenant en Egypte à l'heure même où le Pacha demandait des instructeurs européens pour réformer son armée.

Cadeau semblait prédestiné à ce rôle. Ses états de services parlaient pour lui autant que sa haute taille (7) et son allure martiale. Le jour même de ses vingt ans,

(6) Visa de la police de LINZ, sur le passeport de Cadeau.

(7) 1 mètre 85, d'après le passeport de Cadeau.

il avait été enrôlé au 2ème régiment d'Infanterie de ligne et, faveur insigne, trois jours plus tard, pas un de plus, il recevait le galon de laine des caporaux. L'année 1814 débuta pour lui avec sa promotion de fourrier et sa première campagne sous le général Marulas au siège de Besançon. Il la termina par son transfert dans le corps d'élite des Grenadiers à cheval du Roi. Maréchal des Logis au 6ème Lanciers pendant les Cent jours et les premiers mois de la nouvelle Restauration, Cadeau redevint fantassin en 1816, comme sergent de la 89ème Légion, stationnée dans les colonies des Antilles. Sergent-major, puis « adjudant sous-officier » pour employer la formule de ses Etats de services, il fut attaché lors de la dissolution de la 89ème Légion au 2ème Bataillon de la Guadeloupe, sous les ordres du général comte de Lardenoy. (8)

Lorsque son congé lui fut accordé, Cadeau comptait sept ans, deux mois et vingt quatre jours de loyaux services ; deux campagnes dont celle de 1815 sous les ordres du maréchal Soult, et cinq ans de séjour ininterrompu aux colonies. Il n'avait pas trente ans.

Présenté par une lettre du Consul de France au Ministre de la Guerre, et par ce dernier au Pacha lui-même, l'adjudant Cadeau fut immédiatement engagé comme instructeur d'infanterie de l'armée égyptienne. (9) Quelques mois plus tôt et encore sur la recommandation de Drovetti, Mohamed Ali avait engagé un autre Français pour la formation du Nizam el djédid : avant Cadeau Sève, le futur Soliman Pacha, venait d'entrer au service de l'Egypte. (10)

(8) Etat des Services et campagnes de l'adjudant André Cadeau délivré par le Conseil d'Administration du 2ème Bataillon de la Guadeloupe, le 25 Février 1821. (Dossier Cadeau. id. ibid.).

(9) Dans un certificat écrit de la main de Drovetti et destiné vraisemblablement à suppléer le document que le colonel GAUDIN refusait à Cadeau, Drovetti écrit : « Cadeau... peu de temps après son arrivée, prit service dans les troupes de S.A. le Vice-Roi en qualité d'Instructeur d'Infanterie... » (Délivré au Caire le 17 Mars 1829) (Dossier Cadeau. id. ibid.).

(10) Weygand. Histoire militaire de Mohamed Aly t. I, p. 157-158.

En ces débuts de l'administration militaire égyptienne, une simplicité patriarcale présidait aux formalités d'engagement des soldats et aussi des instructeurs européens. Ceux qui viendront plus tard apporter leur concours à Mohamed Ali ne le feront que contre papiers régulièrement signés, cachetés et enregistrés. Pour Sève comme pour Cadeau, la seule parole du Pacha tint lieu de tout contrat. (11)

Il fut convenu que l'adjudant Cadeau s'habillerait « à l'osmanli » et qu'il aurait une solde de 2.000 piastres par mois, plus le « thaim » (ou les rations) dû à un officier, plus deux habillements complets chaque année. Enfin, par mesure spéciale et toute gracieuse le ministre de la guerre ajouta de sa propre initiative la promesse de cinq okes de café par mois pour consoler vraisemblablement Cadeau de la privation de vins à laquelle semblait l'astreindre l'obligation de vivre « à l'osmanli ».

Toutes ces détails rapidement mis au point, Cadeau ne prolongea pas son séjour en Basse-Egypte. Ce même mois d'Octobre allait voir le transfert à Assouan de la première Ecole militaire ouverte par ordre du Pacha quelques mois plus tôt au Caire. Cadeau rejoignit donc à la frontière de Nubie les douze instructeurs étrangers et les trois cents élèves officiers qui allaient former les cadres de l'armée nouvelle de l'Egypte. (12)

C'est à Assouan que Cadeau rencontra le Dr. Dussap, (13) ancien officier de santé ou peut-être simple

(11) CADEAU lui-même a déclaré avoir été engagé sur simple parole de part et d'autre. (Lettre de démission du 17 Décembre 1828. Enregistré au Consulat du Caire. Registre III, côté E de 1728. fos 68 et 69).

(12) Dans son « Histoire militaire de Mohamed Ali » le général Weygand a cité CADEAU au nombre des premiers instructeurs du Nizam el Djedid. Il orthographe son nom « CADOT ». (Weygand I. p. 159).

Guémard dans son remarquable ouvrage « Une œuvre française, les Réformes en Egypte » (Le Caire 1936), a cru pouvoir ranger CADEAU, parmi les transfuges de la cause grecque (p. 119). C'est une erreur que les documents des Archives du Consulat de France effacent définitivement.

(13) Dussap devait rester très lié avec CADEAU, c'est chez lui que l'instructeur français vécut ses dernières heures, au Caire, en 1830.

infirmier major de l'Expédition Bonaparte qui s'était vu promouvoir au grade de chirurgien militaire de l'armée égyptienne. Il ne s'acquittait d'ailleurs pas trop mal de ses fonctions qui consistaient principalement à vacciner tous les noirs que les expéditions de recrutement dirigeaient vers le camp d'Assouan.

Une année plus tard, six régiments d'infanterie exercés et équipés à l'européenne, étaient prêts à sortir de l'école militaire de Haute-Egypte. Le climat très dur, surtout en été, de la région des cataractes convenait mal aux soldats et encore plus mal à leurs instructeurs européens. Le Pacha était de son côté désireux de voir par lui-même les résultats obtenus par Sève et ses collaborateurs, aussi ordonna-t-il que l'on ramenât par étapes le Nizam el Djédid vers le Caire.

Cadeau, quitta donc Assouan au début de 1823 et remonta avec l'armée pendant toute l'année de camp en camp vers le nord. Les régiments s'installèrent pour des périodes plus ou moins longues à Esneh, à Achmin, à Siout où Mohamed Bey Lazoglou ministre de la Guerre, les passa en revue. Enfin à l'étape suivante, au camp de Beni-Adi, l'armée eut l'honneur de recevoir la visite de Mohamed Ali lui-même qui venait accompagné de M Drovetti Consul Général de France et de M. Salt, Consul Général d'Angleterre, remettre les drapeaux aux différents régiments. (14)

Drovetti obtint vraisemblablement du Pacha un congé exceptionnel pour les instructeurs car, aussitôt après les prises d'armes de Beni-Adi, Cadeau vint au Caire où il passa les fêtes de Noël de l'année 1823. (15)

Il avait besoin de se rééquiper pour une dure campagne, car il avait tiré dans la répartition des nouveaux régiments le plus mauvais numéro : tandis que Sève et Mari se disposaient à partir pour la Morée, que Dauvergue et Vigoureux recevaient l'ordre d'accompagner le second régiment en Arabie, le malheureux Cadeau était adjoint comme instructeur en chef au Premier ré-

(14) Cf. Weygand, loc. cit. Ipp. 166-167.

(15) Mention est faite sur le passeport de Cadeau de son séjour au Caire et de son départ pour la Haute-Egypte en Décembre 1823.

giment qui devait faire campagne au Sennar et au Kordofan ! (16)

Le 27 décembre 1823, Kader Aga, c'était le nom arabisé de Cadeau, quittait le Caire et rejoignait ses bataillons qui déjà s'échelonnaient sur la route d'Assouan. Othman Bey commandant le premier régiment disposait de 4.000 hommes environ. En l'envoyant au Soudan, Mohamed Ali lui donnait pour mission de relever les troupes de Mohamed Bey le Defterdar qui guerroyait au Kordofan et au Sennar depuis 1820. Othman Bey mit près d'une année à se rendre au poste qui lui était assigné. Il eut à faire face à une rébellion de ses propres troupes et aussi à une révolte fomentée entre Esneh et Kenneh par le marabout Ahmed Ebn Driss venu de la Mecque. (17)

Cadeau pendant la pacification de la Haute-Egypte était resté à Assouan avec le 5ème bataillon. Le 20 Mars 1824, ce bataillon voulut se mutiner à son tour. Cadeau fit preuve en cette circonstance d'une maîtrise incomparable. Grâce à son ascendant sur les hommes, il les ramena au sentiment de la discipline et les employa même contre les déserteurs des autres bataillons. (18)

Vers la mi-juin, le premier régiment put enfin quitter Assouan en direction du sud. Il atteignit le 12 août Dongolah et le 16 septembre, à Khartoum, Othman Bey, prenait possession de son commandement sur le Soudan.

Le Defterdar, avait terrorisé le Kordofan et le Sennar de telle manière qu'aucune tribu n'osait prendre les armes contre les Egyptiens. La tâche qui attendait le premier régiment était donc relativement pacifique. Il fallait occuper le pays, faire rentrer l'impôt réprimer quelques fois des troubles locaux et aussi tenir en respect les nomades toujours insoumis du désert.

Le Soudan soumis, fournissant des soldats pour l'armée et des impôts pour les caisses du gouvernement,

(16) Guémard. (op. cit. p. 125) déclare que l'instructeur CAISON accompagna CADEAU ; ce dernier prend en tout cas dans les pièces officielles le titre d'Instructeur en chef du 1er Régiment d'Infanterie.

(17) Cf. Weygand, t. I. pp. 143-144.

(18) Weygand qui raconte le fait l'attribue « à l'instructeur européen, un Français, qui avait suivi le régiment », sans désigner plus explicitement CADEAU. (t. I. p. 144.

fut à cette époque, semble-t-il, un peu perdu de vue par l'administration centrale du Caire.

Mohamed Ali organisait sur des bases solides son armée et sa marine. Il combattait pour le Sultan, en Grèce. Sa diplomatie l'imposait aux Puissances européennes elles-mêmes. Il remaniait totalement l'économie intérieure de l'Egypte et lançait tout le pays dans la culture rémunératrice du coton à longues fibres que venait de lui signaler l'ingénieur français Jumel. (19) Le Soudan est un bien petit point parmi toutes ces graves préoccupations du Souverain, et dans le grand Soudan, Kader Aga, instructeur en chef du premier régiment d'infanterie, disparaît tout à fait.

Il disparaît si bien que, au Caire, on semble avoir totalement oublié son existence. Les années s'écourent sans que personne ne pense au malheureux Cadeau. Des années s'écourent pendant lesquelles Cadeau ne touche plus son traitement, ne reçoit plus les uniformes que le Pacha lui avait promis lors de son engagement, n'entend plus parler des « rations d'officier » auxquelles il avait droit et, surtout, n'obtient plus les fameuses cinq okes de café mensuelles, gratification à laquelle il tenait tant !

On se plaindrait à moins.

Cadeau se plaignit. Il fit part, par lettres, de ses doléances au Ministère de la Guerre dès la fin de 1825. Il ne reçut aucune réponse. Vers la même époque un Européen de passage au Soudan lui apprenait l'arrivée en Egypte de la mission militaire dirigée par le lieutenant général Boyer assisté du colonel Gaudin. Incontinent, Cadeau reprit sa plume et écrivit au chef de la mission pour se plaindre du regrettable oubli dont il était la victime. (20) Six mois plus tard, une aimable réponse lui parvenait. Cadeau à cette époque se voyait réduit à de sombres extrémités. Pour vivre, c'est-à-dire, pour trou-

(19) Les Archives du Consulat de France au Caire viennent de fournir une documentation toute nouvelle sur Jumel et son rôle dans la culture du coton en Egypte. L'Institut d'Egypte publiera prochainement une étude complète sur ces inédits.

(20) Les lettres de Cadeau ne sont connues que par les allusions contenues dans les réponses du lieutenant-général Boyer.

ver chaque jour les légumes, le riz et rarement la viande qui lui permettaient de continuer à servir le Pacha, il était obligé de troquer des pièces d'habillement, des boutons d'uniforme et d'autres menus objets personnels sur les marchés des villages nègres. On devine donc sa joie stupéfaite en recevant la lettre suivant du général comte Boyer : (21)

Monsieur,

Le contenu de vos lettres a été mis sous les yeux de S.A. et du Ministre de la Guerre, l'un et l'autre vous savent gré de votre franchise et du zèle que vous mettez dans le service. S.A. prenant en considération le contenu de vos deux rapports a pris des mesures qui feront tout rentrer dans l'ordre. Livrez-vous, Monsieur, à l'espérance de voir l'état des choses s'améliorer. Votre dévouement pour les intérêts du Prince rassure ici les personnes qui vous connaissent et apprécient les services que vous êtes en état de rendre.

J'ai représenté à S.E. le Ministre l'état de votre santé, le dénuement dans lequel on vous laisse, le manque de rations que vous éprouvez, en un mot tout ce qu'un bon officier souffre en voyant le désordre dont vous m'avez donnée connaissance...

J'ai communiqué à notre Consul Général le contenu de vos deux lettres... Il m'a été bien agréable, Monsieur, d'entendre par ce grand fonctionnaire faire l'éloge de votre mérite. L'un et l'autre nous vous engageons à la Persévérance. Cette belle vertu est l'apanage du militaire français...

À la distance où vous êtes du monde civilisé, vous serez bien aise d'apprendre les principaux événements qui ont eu lieu en Europe.

L'Empereur Alexandre est mort. Avant lui, les Rois de Bavière et de Naples l'avaient devancé. Le Général Foy, illustre orateur dans la Chambre des Députés à succombé à l'âge de 53 ans. L'Europe est tranquille. Le nouvel Empereur de Russie, le Grand Duc Nicolas est monté sur le trône des Czars par l'abdication pure et simple de son frère Constantin. Une émeute a eu lieu à Pétersbourg en cette occasion. Trois généraux russes parmi lesquels le gouverneur de la Capitale et plusieurs officiers de marque ont été tués et blessés. Tout est rentré

(21) Le Dossier CADEAU, au Consulat de France du Caire contient les deux lettres originales du lieutenant-général Boyer. Elles figurent aussi en copies dans le registre III, coté E. de 1827, où elles furent transcrites sur la demande de Cadeau, folios 90 à 93.

dans l'ordre et le nouvel Empereur a notifié aux puissances sa résolution de rester attaché au principe de la Sainte Alliance. En Angleterre, 61 banqueroutes ont porté la désolation dans le pays. Tous les états de l'Amérique du sud et du Mexique sont libres. L'Angleterre les a tous reconnus. La France a traité avec Saint Domingue de puissance à puissance, notre commerce y gagnera comme étant la nation qui sera la plus favorisée. L'Espagne est toujours dans l'anarchie, ce peuple est le plus malheureux de l'Europe.

Voilà Monsieur, les important événements qui occupent l'Europe... Votre très humble et très obéissant serviteur, le Lieutenant Général.

Pierre Boyer

au Vieux Caire, le 1er mars 1826.

Recevoir des nouvelles de toutes les Cours d'Europe quand on dispute à d'avaricieuses négresses son riz quotidien et que l'on est séparé par des milliers de kilomètres de la vie civilisée ! Puisque Cadeau ne déchira pas d'un geste furieux l'académique missive du général Boyer, on peut croire qu'il en goûta l'ironie involontaire. Ses noirs administrés le virent peut-être se promener au milieu d'eux déclamant à haute voix avec les révérences appropriées : « L'Empereur Alexandre est mort ! Avant lui, les Rois de Bavière et de Naples ! » etc. etc... La situation de Cadeau ne s'améliora pas pour autant.

Il dut écrire de nouveau au Caire pour demander en grâce qu'on vint le relever et une des dernières lettres écrites à la veille de son départ pour l'Europe par le Général Boyer, lui faisait malheureusement connaître que

« l'intention du Ministre de la Guerre était de vous rappeler en Egypte. Il avait même désigné un chef de bataillon français pour aller vous relever, mais une contestation ayant eu lieu à cet égard, l'officier a donné sa démission et s'est retiré du service. » (22)

Cadeau ne pouvant être remplacé devait donc se résigner à demeurer dans sa pauvreté et sa solitude au mi-

(22) Une intrigue ourdie par le colonel Gaudin mit fin d'une manière déplorable à la mission du lieutenant-général Boyer. L'historique de la Mission Boyer a été fait par le commandant G. Douin. (Une mission militaire française auprès de Mohamed Aly. Le Caire. 1923).

lieu des détachements du premier régiment qu'il conduisait suivant les ordres de Othman Bey à travers l'immense contrée soudanaise.

Vers la fin de 1827, les officiers durent encaisser une partie de leurs appointements en retard, car Cadeau faisait remettre, le 2 novembre, au négociant Vaissière de Khartoum une somme de 1200 talaris, pour être envoyée au Caire sous forme « d'une part » dans une caravane de gomme. Le correspondant de Vaissière au Caire devait tenir cette somme, après réception du chargement, à la disposition de Cadeau (23). Ce même 2 novembre, décidément très riche, Cadeau remontait toute sa garde-robe en achetant pour 1952 talaris, les effets du commandant du Kordofan, Daoud Aga. (24)

Tranquillisé sur son avenir immédiat, Cadeau l'était beaucoup moins sur sa santé. Les fièvres le minaient. Il avait rarement l'occasion de rencontrer un compatriote et plus rarement encore la chance de tomber sur un médecin. Il se soignait comme il pouvait et si mal qu'en Février 1828, se jugeant à bout de résistance, il envoya sa démission au Caire. Elle disparut dans les archives du ministère de la Guerre : aucune réponse ne parvint jamais au Soudan. (25) Après cinq mois d'attente, un médecin militaire, l'aide major Lafon, attaché au premier régiment rencontre Cadeau. Il l'examine, le trouve « *dans un état de très grand épuisement, étant affecté d'une ancienne irritation à la poitrine et de plus d'une diarrhée chronique* ». Le médecin ajoute sur le certificat qu'il remet à Cadeau : « Il marche rapidement vers le marasme. D'après cela, malgré le régime que je lui ai prescrit et les médicaments que je lui ai confiés, puisqu'il n'a pas même la ressource d'un médecin dans le fâcheux état où il se trouve, j'ose certifier, qu'il ne peut sans le plus grand

(23) Ce détail est connu par la procédure de recouvrement que dut employer Cadeau en 1828. Le mandataire de Vaissière refusa de verser les 1.200 talaris. Cadeau demanda au tribunal consulaire un jugement qui fut rendu le 12 Décembre 1828 en sa faveur. (Diverses notes dans le Registre III, coté E. 1827 Consulat de France du Caire).

(24) Le billet consacrant cette vente est au dossier Cadeau. (en arabe et en français).

(25) Cadeau s'en plaint à plusieurs reprises dans la correspondance avec Gaudin, Voir plus bas.

danger continuer son service dans un pays qui loin de convenir à un valétudinaire, a toutes les qualités requises pour détruire la sante du plus robuste Européen ». (26)

Cadeau a pris soin de décrire lui-même son état d'esprit au moment où il recevait le verdict du médecin Lafon.

Qu'on se figure un militaire aux portes du tombeau, se trouvant sans argent quoique avançant un an d'appointement et vivant du produit de la vente journalière de ses effets dans un pays où la bienveillante humanité qui honore les peuples civilisés n'y est pas connue. Voilà cependant la position dans laquelle j'étais au mois de juin de l'année 1828.

En Egypte, un employé peut vivre d'une manière décente sans être payé régulièrement. Dans le Sennar et le Kordofan... tout se vend l'argent à la main et à des prix exorbitants. L'oke de riz, qui ici se vend 40 à 45 paras, vaut dans ces pays de Soudan cinq et six piastres. Le tout dans les mêmes proportions.

... Il ne me restait d'autre ressource que de tenter de retourner en Egypte où peut-être le changement d'air pourrait me préserver de l'état de marasme dans lequel j'étais près de tomber. (27)

Cadeau songea à demander une permission exceptionnelle pour se rendre au Caire. Mais son colonel qui, seul avait le pouvoir de la lui accorder, se trouvait à l'autre bout du Soudan. On ne pouvait espérer une réponse avant six semaines. En admettant qu'elle fut favorable, elle arriverait après le commencement de la saison des pluies et il était impossible de voyager à cette époque. Il était hors de question de patienter quatre mois de plus jusqu'à la saison sèche, le médecin major Lafon l'affirmait catégoriquement.

Dans un sursaut d'énergie, le malheureux Kader Aga vendit aux enchères le reste de ses effets. Il s'acheta un chameau, et décida de gagner l'Egypte sans plus attendre. Il quitta le Kordofan, le 27 juin 1828. (28) Quelques semaines plus tard, il arrivait au Caire.

Il fut froidement reçu. En bref, le colonel Gaudin de-

(26) Certificat du Dr. Lafon, enregistré au Consulat de France. Reg. III. côté E. fo. 70.

(27) Plainte de Cadeau au Consul de France le 21 Février 1829. Reg. III. côté E. fos. 74 et suivants.

(28) Détails fournis par la plainte de Cadeau au Consul Drovetti. Reg. III. côté E. fos. 74 et suivants.

venu chef des instructeurs français après le départ du général Boyer, lui demanda : « Qui vous a permis de revenir ? »

Et comme Cadeau ne pouvait évidemment exhiber un ordre formel de rappel, le colonel Gaudin demanda au Ministre de la Guerre la réunion d'un conseil de discipline pour juger l'infortuné Cadeau.

Pris d'une rage folle, Cadeau commence par envoyer au Colonel Gaudin une lettre qui est un véritable cartel pour un combat singulier. Elle mérite les honneurs de la publication. (29) La voici :

A Monsieur Gaudin,
Colonel Français,
Directeur de l'Instruction
Militaire en Egypte.

Caire, 17 Novembre 1828.

Monsieur le Colonel,

A mon arrivée ici croyant trouver en vous le chef des officiers européens employés dans l'Armée de Son Altesse et par conséquent leur appui, je m'ouvris franchement en vous marquant mon mécontentement sur l'ordonnance de demi-solde concernant les instructeurs rentrés de campagne.

Méprisant les avis de ceux qui me défendaient de me fier à votre loyauté, je vous priai de bien vouloir m'aider pour tâcher de me soustraire à une ordonnance dont il n'y a encore aucun exemple principalement pour des officiers qui se trouvent dans notre position, c'est-à-dire privés d'avancement et de récompense nationale.

Je me souviens que croyant avoir affaire à un vrai colonel français que je regardais comme le mien, je vous dis que si dans mon affaire vous ne pouviez me faire du bien au moins vous ne me fissiez (sic) pas de mal. Vos protestations d'amitié me rassuraient. J'y ai cru franchement jusqu'à avant hier où j'ai été étrangement étonné d'apprendre que vous m'avez desservi auprès de Son Altesse Ibrahim Pacha.

Ce procédé auquel je n'avais pas lieu de m'attendre me surprend tellement que j'hésite sur ce que je dois faire. Les Turcs même qui me connaissent et qui vous ont entendu ont été tellement indignés qu'ils ont eu la complaisance de me prévenir et de vous blâmer.

Seriez-vous plus méchant qu'eux ?

Veillez me dire M. le Colonel mais sans détours, les motifs qui vous ont poussé à agir ainsi à mon égard et

(29) Copie de la main de Cadeau dans le dossier du Consulat.

me prévenir si je dois augmenter le nombre de vos victimes. Français comme vous, Monsieur le Colonel, mais moins longtemps nourri à l'école de ces anciens officiers français distingués du monde entier par leur loyauté et leur franchise, je n'en conserve pas moins les germes de ces belles qualités, apanage de notre nation.

Les officiers français, principalement les colonels, ne connaissent les intrigues qu'en amour. Ils ne font jamais de mal même à leurs ennemis qu'avec leurs épées. Elevé à ce grade honorable, vous avez dû en France avoir les mêmes qualités, votre séjour en Egypte vous les aurait-il fait perdre ?

Je connais trop M. le Colonel ce qui vous est dû et ce que je me dois à moi-même pour maintenant vous dire davantage sur votre agression déloyale, si elle est vraie.

Pour le moment je me contenterai de vous dire naïvement qu'il convient mieux de nous entendre que d'entrer dans une lutte où la force vous donnerait l'avantage, mais que l'honneur désapprouverait. Il est si beau de faire le bien !

Mes travaux pendant 7 ans dans une campagne pénible que vous connaissez me donne lieu à prétendre à la reconnaissance de ce gouvernement. Je me refuse à croire que, comme celui qui voulait former 18.000 hommes tous les six mois, vous veuillez m'en priver pour vous l'approprier.

En attendant une réponse digne d'un colonel français, j'ai l'honneur d'être avec distinction, M. le Colonel, votre très humble serviteur.

Cadeau

Cette lettre resta sans réponse. Comme restèrent sans réponse toutes les instances de Cadeau auprès des différents ministères. On l'écoutait patiemment et au lieu de l'ordre de paiement de l'arrière de solde qu'il demandait, on lui répondait dignement : « *Pékei* » ce qui en turc signifie : bien.

Exaspéré le 17 décembre, Cadeau envoyait sa démission officielle au Colonel Gaudin. (30) Il lui écrivait :

Monsieur le Colonel,

Unique chef des européens employés comme instructeurs dans l'armée de Son Altesse et particulièrement représentant les officiers français dont je suis trop jaloux de faire partie, j'ai l'honneur de vous adresser en cette qualité ma démission formelle, vous priant de vouloir bien la faire ratifier par le ministre.

(30) Enregistré au Consulat du Caire le 17 Décembre 1828, Registre III côté E. folios 68 et 69.

Lorsqu'il y a sept ans, je pris de l'emploi en Egypte, je le fis sans contrat ni engagement que ma parole que je crois avoir bien remplie.

J'ignore pourquoi S.E. le Ministre n'a point répondu à ma première demande de démission le 12 Février de cette année.

Retourné par force, par l'avis d'un médecin du régiment sous peine de périr d'une campagne de 49 mois dans les pays barbares de Sennar et Kordofale, je sens mes forces épuisées par suite des fatigues que j'y ai éprouvées et d'une cruelle maladie dont je ressentirai toujours les funestes suites. Servant dans un pays depuis longtemps conquis et où il n'y a d'autres luttes que celles du climat, je n'y ai pas moins pendant quatre ans éprouvé les plus grandes privations de même que le plus grand dénuement des choses qui m'étaient dues et que j'aurais dû recevoir.

L'ex-Ministre, soit par égard à mon genre de vie à l'Osmanlis, soit par faveur particulière m'avait accordé 5 okes de café par mois que je n'ai pas reçu depuis 53 mois, de même que deux ans de rations, plusieurs habillements et 17 mois et 10 jours d'appointements que j'avance en 23 mois. Les livres et mes reçus feront foi à ce que j'avance. 10,000 piastres ou 5 mois de solde que j'ai reçus depuis mon premier voyage m'ont été payés par force, partie en marchandises du Caire vendues dans le pays par le Gouvernement, le surplus en monnaie sur laquelle j'ai perdu malgré mes réclamations (témoins Ahmeç effendi, Directeur de l'Ecole Militaire et Rachid effendi, Nazir à Kordofale maintenant ici). J'ajouterai à cela les pertes que j'ai faites en dromadaires dans deux campagnes et quatre voyages de Kordofale à Sennar pour le service et par ordre.

Ces réclamations me sont trop bien dues et en même temps trop peu de choses pour le Gouvernement pour ne pas, M. le Colonel, vous en donner connaissance et les réclamer par votre organe d'un souverain reconnu en Europe pour juste et généreux.

Les deux premiers instructeurs à la Mecque reçurent une gratification sollicitée par M. Sève actuellement Soliman Bey pour leurs pertes dans une campagne, les miennes ne sont ni moins réelles, ni moins légitimes.

Aussitôt que mes forces ont pu me le permettre, je me suis présenté chez vous M. le Colonel et aux autorités respectives qui ont pu juger de mon état.

J'espérais alors reprendre mes forces et mon service. Trompé aujourd'hui dans mon espoir, c'est avec peine que me vois forcé de discontinuer un service que je remplis depuis 7 ans avec tant de sueur, de perdre 1778 talaris d'appointement et de renoncer enfin aux avantages qu'auraient pu me procurer un jour mon titre de premier instructeur de l'Armée organisée de S.A. le Vice-Roi d'Egypte. J'ai eu les épines, d'autres cueilleront les roses.

Jaloux au moins d'en conserver la mémoire et de mon-

trer à la société et à mon gouvernement l'emploi de 7 ans d'absence, je vous prie M. le Colonel de vouloir bien me faire donner des états de service qui, ajoutés aux miens et aux lettres flatteuses d'approbation de mes services que, je possède de l'ex-ministre et de M. le Général Boyer pourront, si je puis me rétablir, m'aider à reprendre un rang dans l'armée française et me dédommager en partie de ce que je perds ici.

Forcé par des circonstances aussi malheureuses à perdre le fruit de tant de travaux, j'ose espérer M. le Colonel que mes réclamations mises par vous sous les yeux du ministre et même de S.A. seront favorablement écoutées. Je fais inscrire ma démission à la chancellerie afin qu'elle ne soit point sans réponse comme celle du 12 Février dernier.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect M. le Colonel votre très humble et très obéissant serviteur.

Cadeau
Officier Français.

Dès le lendemain Gaudin répondit : (31)

Au Camp, 18 Décembre 1828

Monsieur,

Je reçois à l'instant votre démission que je vais transmettre à S.E. le Ministre de la Guerre. Attendu que vous faites plusieurs réclamations au Gouvernement, je ferai passer la pièce telle qu'elle est.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Le Colonel
Gaudin.

Deux mois s'écoulent sans que Cadeau obtienne un signe de vie quelconque de l'administration militaire. Une chose l'inquiète surtout : le Conseil de Discipline qui a été convoqué pour le juger, qui s'est effectivement réuni, qui n'a pas fait comparaître « l'inculpé » a, dit-on, prononcé une sentence. Cadeau voudrait savoir laquelle. Derrière le silence de l'administration sur l'arrière de solde qui, en tout état de cause, lui est dû, Cadeau soupçonne une décision le privant de tous ses droits. Il fait part de ses doléances au Consul Général Drovetti et probablement sur les conseils de ce dernier, il met en branle tout l'appareil

(31) Archives du Consulat de France. Registre III, côté F, 1827, fo. 78.

consulaire pour obtenir une réponse du Ministère de la Guerre.

Le 20 Février 1829, Drovetti rend un décret aux termes duquel une requête officielle de Cadeau au Consul ainsi que toute une série de pièces produites à l'appui, seront enregistrées à la Chancellerie de l'Agence Consulaire du Caire « aux fins que le droit ».

Dans cette requête, Cadeau après avoir fait de nouveau un exposé total de ses griefs et des événements qui l'ont obligé à quitté son poste au Soudan sans ordre formel, se plaint amèrement de la conduite du Colonel Gaudin à son égard : (32)

Malgré mes démarches pour connaître la décision prise à mon égard à la suite de ma démission, je ne sais encore rien de positif, ce qui me donne le droit de réclamer mes appointements jusqu'au jour où l'on me fera connaître officiellement le parti que l'on aura pris à mon égard. Depuis mon arrivée ici, j'ai vainement réclamé quelques secours à compte de mon arriéré de solde qui s'élève à la somme d'environ 50.000 piastres.

Monsieur le Colonel Gaudin m'a fait remplacer. Ce Colonel a concouru à la rédaction d'un contrat pour trois ans entre le Gouvernement et les deux instructeurs qui vont au Sennar avec la condition de retourner au Caire s'ils tombent malades au Sennar. C'est ainsi que Monsieur le Colonel Gaudin a consacré, pour les autres, un principe de justice dont il veut me faire un crime personnel auprès du Gouvernement.

En Egypte, l'on ne peut pas, si l'on veut être juste envers moi, m'appliquer les principes de la législation militaire française. En Europe, les affaires militaires ont une marche régulière dépendante des lois et des règlements auxquels tous les chefs sont soumis. Ici nous n'avons pas cet avantage. Un chef n'a d'autre règle que sa volonté.

Puisque le conseil de discipline paraît vouloir agir envers moi avec toute la rigueur des règlements militaires, il aurait dû, avant tout, examiner si mes chefs ont rempli envers moi les obligations que leur prescrivent les pouvoirs dont ils sont investis. L'officier subalterne n'est responsable qu'autant que les officiers supérieurs sous les ordres desquels il se trouve l'ont fait jouir des dispositions bienveillantes des règlements que l'on invoque aujourd'hui contre moi.

Un simple soldat traduit à un conseil de guerre pour désertion ou insubordination est avant tout interrogé s'il a bien reçu exactement son prêt de cinq jours et les autres

32) Reg. III, Consulat de France, fos 74 à 77.

attributions qui lui sont dues. Ces questions lui sont faites par des juges intègres qui ne cherchent pas à le trouver criminel devant la loi et que la crainte de perdre leur emploi n'influence pas.

Les mêmes lois les protègent. A mon départ de Sennar, il m'était dû un an de solde : 24.000 piastres ; cinq habillements et vingt sept mois d'arrière de rations de commandant dont je n'ai pas reçu la vingtième partie. Ainsi j'ai l'honneur, Monsieur le Consul, de vous prier de faire officiellement mes réclamations au Ministre de la Guerre pour savoir dans quelle position je me trouve par rapport à l'emploi que j'exerce depuis sept ans et quatre mois en Egypte...

A la suite de la requête de Cadeau, on enregistrait les multiples certificats médicaux remis à l'instructeur français par les docteurs Dussap, Hernandez, Bussa, Goracuhl, (33) Clot, (34) Martini, Gand, (35) etc. Tous déclaraient que l'état de maigreur extrême et d'affaiblissement dans lequel ils avaient trouvé le malade venait d'un séjour trop prolongé dans les régions tropicales, qu'il n'aurait pu sans danger pour sa vie y demeurer une saison de plus (36)

Ce dossier concluant, même présenté par le Consul au ministère de la Guerre, ne fit aucun effet. Une hostilité secrète arrêta certainement en haut lieu toutes les décisions ; on peut sans se tromper attribuer au colonel Gaudin l'initiative de cette vilaine manœuvre. Cadeau payait très cher le plaisir d'avoir dit son fait au chef des Instructeurs européens au moment même où il allait avoir besoin de lui.

En Avril, Cadeau s'adresse directement au Pacha par une supplique. (37) Il demande qu'on lui fasse justice et qu'on veuille bien le reprendre dans l'armée égyptienne dès que sa santé le lui permettra. Il signe sa lettre de son double nom : CADEAU — CADER AGA. (38) Pour toute réponse un mois plus tard, lui parvint, enfin, la sentence

(33) Président, à cette époque, du Conseil de Santé.

(34) Membre du Conseil de Santé, directeur de l'Ecole de Médecine d'Abou-Zaabal.

(35) Médecin de S.A. Abbas pacha.

(36) Reg. III, Consulat de France, fos 78-79-80-88-89.

(37) Dossier Succession CADEAU. Archives Consulat du Caire.

(38) Cette signature est le seul document qui révèle le nom arabisé de Cadeau. Presque tous les Instructeurs avaient ainsi un double nom : Chianti était Kassim Aga ; Sève, Soliman Aga ; Mari, Bekir Aga etc. etc.

que le Conseil de Discipline avait prononcée contre lui sans l'entendre. (39)

Etat-Major de Djihad-Abad, le 10 Ramadan 1244.

Monsieur,

Chargé par le colonel Sélim bey de vous transmettre la décision de la Commission convoquée à votre sujet, je joins ici l'article du Code qui vous a été juge applicable à l'unanimité des voix :

Ordonnance du 19 Mars, 1823, sect. 4, art. 112.

Tout militaire qui s'absente de son corps sans autorisation légale ne reçoit aucune solde pour le temps de son absence.

J'ai l'honneur de vous saluer,

A. Kœnig.

Décision bénigne en apparence. Cruelle en réalité pour le pauvre diable qu'elle privait encore d'une partie des ressources qu'il escomptait. Et il les escomptait, à la lettre, empruntant 100 tallaris à l'un, 80 à l'autre, remboursables à des dates pas trop lointaines « puisque je vais toucher mon arriéré de solde ». L'année approchait de sa fin, Cadeau attendait encore.

Fin septembre 1829, les créanciers se font menaçants, la maladie tenaille de nouveau le corps délabré de l'officier, son courage fléchit. Au Consulat de France d'Alexandrie, il dépose son testament. (40) Les protêts pleuvent. (41) Aux huissiers consulaires qui se présentent à lui le 5 et le 12 Novembre, Cadeau répond : « Je ne puis payer, puisque le gouvernement ne m'a pas encore versé mon arriéré de solde ». Son honnêteté de soldat lui fait considérer ces actes de procédure comme un véritable déshonneur.

Le 14 Novembre, près du nouveau consul général Mimaut, il fait une ultime tentative. Il voudrait qu'on lui obtint au moins un acompte de 300 tallaris. (42) Pas de réponse du gouvernement.

(39) Reg. III, Consulat de France, fos 89.

(40) Récépissé du dépôt au dossier. Succession CADEAU (No. 45. Reg. 1829. Alexandrie).

(41) Reg. III, fos 108 et 112.

(42) Lettre de Mimaut à Cadeau (au dossier Cadeau) « Je tenterai le moyen que vous me proposez pour vous faire toucher un acompte de 300 tallaris sur ce qui vous est dû... Je remettrai votre affaire sous les yeux de (Ibrahîm pacha), afin de lui faire prononcer quelque chose avant mon voyage au Caire ». (14 Novembre 1829).

L'année 1830 commence sur ces perspectives décourageantes. Cadeau est à bout de forces.

Le 5 Janvier, il se tire une balle dans la tête. (43)

Ainsi se termina la carrière de Kadder Aga, adjudant sous-officier du 2ème Bataillon de la Gadeloupe, qui refusa sa nomination d'officier du Roi de France et vint, en Egypte, contribuer à la formation de l'armée nouvelle de Mohamed Ali aux côtés de Sève.

Les effets laissés par Cadeau furent vendus aux enchères. Cet encan produisit 3.158 piastres et 20 paras qui furent distribués « au marc le franc » à ses nombreux créanciers. (44)

Il ne resta plus de lui en Egypte qu'une petite fillette, couleur café au lait, née quelque part au Soudan. Nul ne sait ce qu'elle devint.

D'une autre femme, associée à la vie de Cadeau, subsiste un humble souvenir, une supplique naïve adressée après la mort du soldat, au Consul de France. (45)

Monsieur le Consul Général de France,

MINGADE, de nation copte, se recommande à M. le Consul Général de France. Depuis huit ans mariée suivant la loi du pays avec le défunt Cadeau, j'ose réclamer de votre générosité, les papiers que j'avais de l'homme à qui je livrai ma jeunesse. Ils me furent retirés par lui. Je croyais en sa sincérité. Je les lui livrai pour les faire insérer dans les registres.

Restée dans mon pays natal, Minchieh, j'attendais de ses nouvelles. Inutilement. Je me décide à quitter ma mère. Je viens pour réclamer mes droits mais une femme de couleur, dont il avait une fille, me fit méconnaître par mon ancien maître.

(43) Il se suicida dans la maison du Dr. Dussap, sise au quartier de Darb el Geneina, où vraisemblablement, il habitait depuis son retour du Soudan. L'acte de décès a été retrouvé au consulat du Caire, dans un Registre sans numéro, commencé le 1er Avril 1807. La mention de la mort de Cadeau figure au folio 12, avec une rature « nul, porté au registre de l'Etat-Civil No. 4 ».

Les témoins déclarent avoir été mis en présence « d'un cadavre presque sans tête, que nous avons parfaitement reconnu pour être celui du sieur André Cadeau... le dit défunt a laissé une fille ».

(44) Registre des dépôts du Consulat du Caire commencé le 7 Mars 1824, folios 23 et 31.

(45) Dossier CADEAU, Consulat de France du Caire.

Après plusieurs mois, par les prières de diverses personnes, il me reçoit dans sa maison. J'attendais que sa santé me permit de lui parler, lorsque la mort.....

N'ayant donc d'autres ressources que votre générosité, Monsieur le Consul, loin de mon pays ayant mes parents à Minchieh, sans moyens d'existence, je me recommande pour obtenir le nécessaire d'y retourner et, persuadé que vous pèserez ma réclamation comme juste, je compte sur votre impartialité.

Vous obligerez, Monsieur le Consul Général, une femme infortunée qui pleure les égarements bien innocents de sa jeunesse.

Mingade
Veuve Cadeau

G. DARDAUD.

TROIS BALLADES

I

BALLADE DES PONTS

Je sais sur la Seine bien des ponts, d'Alfort-ville à Meudon, je sais à Paris tous les ponts.

J'en sais de jeunes aux arches claires, de jeunes au ventre de génisse, aux belles arches qui frémissent dans la lumière.

J'en sais des vieux pattus, bossus, voûtés qui ont porté les grandes épopées, j'en sais de vieux et résignés pour avoir vu tant d'eau, tant d'eau passer.

Je sais sur la Seine bien des ponts, d'Alfort-ville à Meudon, je sais à Paris tous les ponts.

J'en sais des lestes et des fringants et qui prennent le mors aux dents pour passer l'eau d'un bond.

Près Notre Dame, je sais un vieux chevet de pont où dansent au soir de maigres feux du camp, près Notre Dame un vieux chevet de pont où dînent du sommeil maints vagabonds.

*A Paris, Oh ! mes enfants, je vous tairai un pont,
tout de fer et de béton, je vous tairai un pont où ne vont
le soir que mauvais garçons.*

*Je sais sur la Seine bien des ponts, d'Alfort-ville à
Meudon, je sais à Paris tous les ponts.*

II

BALLADE DES VIEILLES LUMIERES

*Quand toutes les lampes au village se sont éteintes il
y a, pour ceux qui viennent de la nuit la lanterne de l'au-
berge qui danse toute barbouillée de suite comme un ramo-
neur.*

*Pour ceux qui s'égarant dans la nuit et qui errent, il
est dans la maison de mon père une lampe qui veille,
fenêtre ouverte, une lampe si douce que, du fond de l'om-
bre, s'en viennent comme de menues étoiles, les phalènes
d'argent.*

*Pour ceux qui redoutent le gouffre de la nuit il y a
dans l'église une petite lampe qui brûle ; on dirait une
petite fille oubliée dans un préau d'école. Quand le vent
des bas côtés se déplace de pilier en pilier elle frissonne
et se met à prier plus vite.*

*Pour ceux qui redoutent le gouffre de la nuit il y a
chaque soir, à la sortie du village, la lanterne du fermier
qui promène sa longue robe de lumière dans l'herbe du
verger.*

*Pour moi qu'exaspère la nuit lente, il est au village
une lampe qui brille secrètement ; quand elle s'éteint l'om-
bre me paraît plus vaste et les ténèbres brûlantes.*

III

BALLADE DES TROIS NONNES

*Trois béguines sortent du couvent,
Jupes bleues, cornette blanches,
Trois béguines sortent du couvent,
Jupes bleues et béguins blancs.*

*La plus jeune n'a pas vingt ans,
Jupe bleue, cornette blanche,
La plus jeune n'a pas dit « non ! »
La joue rose et le cou blanc.*

*La seconde n'a pas trente ans,
Jupe bleue, cornette blanche,
La seconde a les yeux grands
Jupe bleue et béguin blanc.*

*Mais l'autre a bien soixante ans,
Jupe bleue, cornette blanche,
Mais l'autre a bien soixante ans,
L'air méchant d'un vieux savant.*

*Par les rues vont vivement,
Jupes bleues, cornettes blanches,
Par les rues vont vivement,
Pourtant jasant les garçons :*

*« La plus jeune est belle enfant,
Jupe bleue et cornette blanche,
La plus jeune est belle enfant,
Grand dommage d'être au couvent ! »*

*La seconde serait maman,
Jupe bleue et cornette blanche,
La seconde serait maman,
Gai berceau et grand lit blanc.*

*Le troisième n'a plus de dents,
Jupe bleue, cornette blanche,
Le troisième n'a plus de dents,
Qu'on l'enferme dans son couvent ! »*

*Trois béguines, bien sagement,
Jupes bleues, cornettes blanches,
Repassent l'huis du couvent
Jupes bleues et béguins blancs.*

NABAOUEYA, LA VENDEUSE DE FROMAGE BLANC

REMEDE

Sayed est malade. Un soufflet de soleil à la tête, un soufflet de froid à la poitrine, et l'homme est tombé de toute sa longueur au milieu du champ.

C'était un Vendredi et le Vendredi, Sayed, fonctionnaire du Gouvernement, reste au village.

La veille il avait chaud ; alors il a laissé le four, la chambre tiède et sans issue pour s'étendre dehors sous les étoiles du ciel.

Le chant du coq l'a tiré de son long sommeil ; un beuglement lointain lui a fait ouvrir les yeux et il était ahuri de se trouver là, humide comme l'herbe et le bersim que mouille la rosée du matin.

Elle lui a fait un bon thé noir qu'elle avait mis à bouillir longtemps dans une casserole... et il avait essayé de manger du Battawa (1) tout frais de la veille, puis il avait dit à la femme : « Je vais voir les bêtes et les conduire au champ. Le soleil me fera du bien et assouplira mes articulations ».

Et le soleil brûlant avait été aussi méchant que l'humidité fraîche de la nuit.

Un soufflet par ici, un soufflet par là, et un homme fut-il un taureau, tombe.

Nabaoueya pleure. Le père des enfants va mourir. Il

(1) Pain de maïs.

est chaud comme une braise. Sa poitrine lui fait mal, sa tête lui fait mal, ses genoux lui font mal, tout son corps lui fait mal et il ne reconnaît personne, même pas sa mère que Nabaoueya a envoyé chercher malgré leur querelle qui n'en finit plus.

Tout le monde est là et chacun suggère quelque chose. Puis Nabaoueya qui en sait plus long que les autres, écarte les femmes et, d'un geste décidé, verse dans l'oreille de Sayed puis dans l'autre oreille, de l'eau et du sel pour tirer la chaleur.

Tout le monde la regarde et attend...

Alors, en femme avisée, elle dépêche un de ses enfants au Markaz (1) et le médecin vient. Il trouve tout le village autour du malade et une odeur d'étable plane sur toute chose. Avec des injures et des coups il s'ouvre un passage.

Les gens se fâchent ; la mère se frappe les joues et hurle. Son fils n'est pas mort pour qu'on amène cet homme. « Cet homme, malédiction de Dieu sur lui ! qui délivre le papier ». (2).

Et le médecin, sans sourciller, a regardé l'œil puis la langue de l'homme ; il lui a tapé sur la poitrine sur le dos et sur le ventre, et il a écrit le papier.

Les femmes toutes hurlent de plus belle. Ce papier, ce papier maudit, on sait ce que c'est... Mais Naboueya est calme. Elle veut sauver son homme, « son honneur, le père des enfants », dut-elle vendré jusqu'à la dernière bête.

Elle s'en vient à la ville et rapporte la fiole de la pharmacie.

Elle aurait pu faire ça au Markaz, mais la femme du pharmacien est sa cliente et le médicament ne lui coûtera rien. Elle aura en plus vendu deux pièces de fromage et rapporté quelques piastres.

Mais elle se méfie quand même des papiers écrits et des fioles, et c'est avec précaution qu'elle donne quelques gouttes du médicament — sait-on ce qu'il contient ! — à l'homme qui n'a pas cessé de gémir et qui refuse toute nourriture.

Et les jours passent...

(1) Poste le plus proche du village.

(2) Permis d'inhumer.

Un soir, la vieille Om Yusri, couturière, accoucheuse, « ballana », (1) épileuse, ensevelisseuse, pleureuse, sorcière, etc... arrive. Elle sait le remède qui va guérir Sayed. Elle le chuchotte à l'oreille de Naboueya mystérieusement.

Et Nabaoueya s'en va en trombe à travers le village, à la recherche du vieux « madass » (2) impur qu'aurait souillé une saleté de bête. Elle le trouve enfin et le prend sous son bras sans dégoût. Elle rentre chez elle comme une voleuse et envoie chercher du vinaigre.

Dans un « magour » (3) tout neuf, Om Yursi pose le « madass », en murmurant quelque chose que nul ne comprend et verse dessus la valeur d'une bouteille de vinaigre. Et le tout passe la nuit dehors sous les étoiles du ciel et reçoit la rosée fraîche du matin.

Om Yursi est encore là. Elle se lève bien avant l'aurore, marmotte une prière sur le « magour », le « madass » et le vinaigre qu'on a rentrés, car le jour doit ignorer ce que fait la nuit. Elle brûle sur le tout en des gestes précis de l'encens ; une odeur de benjoin et de masticque monte avec la fumée du minuscule charbon, tandis qu'un morceau d'alun fond, éclate et crépite sur la petite braise...

Puis elle prend le « madass » trempé de vinaigre et le pose avec mille précautions sur le front de l'homme. Un grand chiffon sale encercle la tête et fixe le bien-faisant remède qui, par son impureté, chassera le mal.

Des heures passent. Le coq chante, le jour se lève. On pousse les enfants dehors, la volaille aussi. La chaleur monte avec le soleil qui de là-haut brûle la terre et les êtres.

Nabaoueya attend accroupie, la joue dans sa main. Le médecin du Markaz avait dit la veille qu'avec la sortie du jour, le dernier souffle de l'homme sortirait et il avait écrit pour une nouvelle fiole qu'on n'avait pas apportée... « Que faire des fioles et des médicaments et de toutes ces paroles vides? »

Elle ne crie pas, ne pleure pas, ne pense à rien. S'il

(1) Femme dont le métier est de faire le pain et la toilette des mariées.

(2) Vieille enausure.

(3) Grande cuvette en poterie dont l'intérieur est émaillé de couleur verte,

doit mourir c'est que Dieu l'aura ordonné. Nul ne peut aller contre Sa volonté.

Soudain un murmure. Sayed remue, ouvre les yeux, tend la main et ô miracle du « madass »! il demande à boire. Puis il regarde Nabaoueya : « Où suis-je ô femme ? » Il se touche la tête. Elle se penche vivement et arrête son geste sans un mot.

L'homme s'endort aussitôt et son souffle sort avec aisance de sa bouche entr'ouverte. Et la transpiration court sur tout son corps avec abondance.

Des jours passent encore. Tout le village attend la mort de Sayed, car Nabaoueya n'a dit à personne la guérison miraculeuse. Les voisins méchants et envieux le frapperaient de leur œil, et il tomberait de nouveau malade, il pourrait mourir... Et à tous, d'un même visage morne et fermé, elle dit : « Al Hamdoulillah! c'est une grâce ! Il est toujours fatigué, il est toujours comme il est ».

Et l'homme petit à petit reprend ses forces.

Enfin, un soir, tard dans la nuit, longtemps après la rentrée du bétail et la prière du soir, Nabaoueya et Sayed se glissent dehors. Om Yusri les accompagne.

Ils vont jusqu'au « Cheikh » le plus proche du village, déposent une offrande et s'en retournent très lentement vers le fleuve.

Ils ont avec eux le remède infailible, le madass sacré précieusement enveloppé, qui garde en lui tout le maléfice et ne doit pas servir deux fois. D'un geste d'une ampleur inaccoutumée, ils le jettent dans l'eau qui vagabonde..

Puis très doucement, en murmurant mille actions de grâce et en louant Dieu, ils retournent chez eux.

Nul au village ne les a vus. Mais Om Yusri, la savante, l'infailible, a reçu cette nuit une paire de canards et quelques piastres avec toutes leurs bénédictions et leur reconnaissance.

Et la vie a repris son cours.

TABLE DES MATIERES

POEMES. — ESSAIS. — ROMANS.

	Pages
AKHTAL	<i>Panegyrique (Taha Hussein)</i> 149
CATTAUI (Georges)	<i>Absence</i> 443
»	<i>Le Français, langue humaine</i> 545
CAVADIA (Marie)	<i>L'air du mois</i> 103, 399
»	<i>A mourir de rire</i> 258
»	<i>Poèmes</i> 494
»	<i>Sur la danse</i> 193
»	<i>Poèmes</i> 584
CLERC (Charly)	<i>La plus belle heure de sa vie</i> 135
COSSERY (Albert)	<i>Danger de la fantaisie</i> 496
LAFORGE (Andrée)	<i>L'air du mois</i> 285
»	<i>Poèmes</i> 169
NOUR EL AINE	<i>Nabaoueya la vendeuse de</i> <i>fromage blanc</i> 528, 630
SECRET (Dr.)	<i>La légende de Moulay Yacoub</i> 191
SEKALY (José)	<i>Heures syriennes</i> 309
TAHA HUSSEIN	<i>Panegyrique (Akhtal)</i> 149
TEWFIK EL HAKIM	<i>Journal d'un substitut de</i> <i>campagne</i> 80, 172, 266, 371
VAUCHER-ZANANIRI (Nelly)	<i>Le mystère de Ein-El-Sahra</i> ... 361
WIET (Gaston)	<i>Eloge du chameau</i> 40

	Pages
WIET (Gaston)	<i>Traduction du « Journal d'un substitut de campagne (Tewfik el Hakim) »</i> 80, 172, 266, 376
YERGATH	<i>Poèmes</i> 347
ZAKY (M. Hassan)	<i>Traduction du « Journal d'un substitut de campagne (Tewfik el Hakim) »</i> 80, 172, 266, 376
ZULFICAR (Mohamed)	<i>La Harpe</i> 254
»	<i>Talisman</i> 63

ART. — HISTOIRE. — LITTÉRATURE.

ABDEL RAZZEK (Cheikh Moustafa)	<i>Les tendances religieuses de l'Égypte moderne</i> 528
G. DARDAUD	<i>Un instructeur Français de l'armée de Mohamed Aly ...</i> 606
DE BOUARD (Michel)	<i>François Villon ou la fin du moyen âge</i> 445
»	<i>Voyages en Méditerranée au moyen âge</i> 19
DRIOTON (Etienne)	<i>Les découvertes récentes de San-el-Hagar</i> 470
»	<i>Une statue de Ramsès III dans le Désert d'Almazah ...</i> 557
DUMANI (Georges)	<i>Le cinquantenaire de Barbey d'Auervilly</i> 401
ECUYER (Herm.)	<i>Exposition du livre suisse au Caire</i> 299
FIKRY (Dorrrya)	<i>Chateaubriand en Égypte ...</i> 291
GRAPPE (Georges)	<i>Degas</i> 98
HERRIOT (Edouard)	<i>Bonaparte en Égypte</i> 1
HOOG (Armand)	<i>Le drame psychologique de Machiavel</i> 68
»	<i>Trois esquisses de l'amour insatisfait</i> 153, 222, 349, 514
JACQUES TAGHER	<i>Prélude à la guerre de 1939 ...</i> 572
JOUGUET (Pierre)	<i>La naissance d'Alexandrie ...</i> 110
KADRIA HUSSEIN	<i>Abulfida, le Prince historien</i> 233
LALANDE (André)	<i>Le troisième centenaire de Malebranche</i> 411
LE GUEVEL (Jean)	<i>Trois Ballades</i> 627
MARQUET (Yves)	<i>Montherlant devant l'amour et ses idées morales</i> 480

	Pages
NAJAR (Rolande)	<i>Les nouvelles acquisitions du Musée d'art moderne du Caire</i> 407
»	<i>Louis Riou</i> 307
TALVA (François)	<i>Un ami égyptien de Pierre Loti</i> 195
THIBAUT-CHAMBAULT	<i>Propos sur la littérature animalière</i> 587
WIET (Gaston)	<i>Les crises de l'islam primitif et l'œuvre iranienne de redressement</i> 316
»	<i>L'épopée iranienne</i> 203
»	<i>Wacyf Boutros Ghali Pacha</i> 532
ZULFICAR (Mohamed)	<i>Rapport annuel de notre association</i> 288
X. X. X.	<i>Aperçus</i> 427
X. X. X.	<i>Le prix littéraire de la Revue du Caire</i> 538
X. X. X.	<i>La « Revue du Caire » et la Guerre</i> 539

COMPTES RENDUS

D. G.	<i>La maison des images (Antoine Yergath)</i> 404
DUMANI (Georges)	<i>(Jean Arcache) L'Emir à la Croix</i> 106
FIKRY (Dorria)	<i>Le secret de l'aventure vénitienne (Antoine Adam)</i> ... 110
HOOG (Armand)	<i>Manon Lescaut (Jeannine Caillaud)</i> 296
»	<i>Printemps (Marie Cavadia)</i> ... 294
SEKALY (José)	<i>Ein el Hassoud (A. Khédry)</i> ... 536
WIET (Gaston)	<i>Egypte, terre du Nil (Fernand Leprette)</i> 199
»	<i>Le serment du Prophète (Jeanne Aubert)</i> 119
»	<i>Promenades égyptiennes (René Burnand)</i> 289
»	<i>Sous ton ciel bleu (Charles Puech-Barrera)</i> 534
ZULFICAR (Mohamed)	<i>Les amours de Sami (Mahmoud Teymour)</i> 197
»	

**OUVRAGES AYANT FAIT L'OBJET
DE COMPTES RENDUS**

		Pages
ADAM (Antoine)	<i>Le secret de l'aventure vénitienne (Dorrya Fikry)</i>	110
ARCACHE (Jeanne)	<i>L'Emir à la Croix (Georges Dumani)</i>	106
AUBERT (Jeanne)	<i>Le serment du Prophète (Gaston Wiet)</i>	112
BURNAND (René)	<i>Promenade égyptiennes (Gaston Wiet)</i>	298
CAILLAUD (Jeannine)	<i>Manon Lescaut (A. Hoog) ...</i>	296
CAVADIA (Maria)	<i>Printemps (Armand Hoog) ...</i>	294
FINBERT (Elian J.)	<i>Scènes de la vie des bêtes : La vie du chameau (Gaston Wiet)</i>	40
KHEDRY (A.)	<i>Ein el Hassoud (José Sékaly)</i>	536
LEPRETTE (Fernand)	<i>Egypte, terre du Nil (Gaston Wiet)</i>	199
PUECH-BARBERA (Charles)	<i>Sous ton ciel bleu (Gaston Wiet)</i>	534
TEYMOUR (Mahmoud)	<i>Les amours de Sami (Mohammed Zulficar)</i>	197
YERGATH (Arsène)	<i>La maison des images (G.D.)</i>	404

PHILIPS



éclaire **MIEUX**

consomme **MOINS**

dure **LONGTEMPS**

Visiter l'Égypte

*...c'est remonter aux sources
de la première civilisation
humaine.*



*...c'est retrouver dans un
monde rajeuni, un passé
toujours vivant.*



*...c'est admirer les vestiges
d'un art éternel dans le plus
beau des cadres.*